



MUNICIPALITE DE LONAY

RAPPORT DE GESTION 2017



Municipalité in corpore

Lonay, le 14 mai 2018

Préavis no 06/2018

RAPPORT DE LA MUNICIPALITE DE LONAY AU CONSEIL COMMUNAL SUR LA GESTION DE L'ANNEE 2017

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux articles 3 et 93c de la loi du 28 février 1956 sur les Communes, à l'article 34 du règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des Communes et à l'article 92 du règlement du Conseil Communal de Lonay du 28 octobre 2014, la Municipalité a l'honneur de soumettre à votre approbation le rapport de gestion de l'année 2017.

Les comptes, accompagnés des commentaires de la Municipalité, sont déposés séparément.

Table des matières

Conseil Communal.....	7
Composition (31.12.2017).....	7
Bureau	7
Membres	7
Commissions.....	8
Mutations	8
Séances.....	8
Séance du 7 mars 2017	8
Séance du 20 juin 2017	9
Séance du 24 octobre 2017.....	9
Séance du 12 décembre 2017	9
Votations	9
12 février 2017, votations fédérales	9
12 février 2017, votation cantonale.....	10
30 avril 2017, votations cantonales.....	10
Municipalité.....	11
Répartition des dicastères.....	11
Activités	12
Objectifs 2016 – 2021 (effectifs au 1er juillet 2016).....	13
Section I : Administration générale - Finances - Sociétés locales - Affaires militaires, économie de guerre - Aménagement du territoire, urbanisme - PCi Comité directeur.....	14
Appréciation générale	14
Principaux dossiers traités.....	14
Ressources humaines	14
Etat de situation	14
Mise en place d'une GRH	15
Formation continue.....	16
Santé & Sécurité au travail.....	16
Administration générale.....	16
Population	17
Jubilaires / centenaires.....	17
Naissances	17
Décès	17
Évolution de la population	18

Naturalisations	20
AG Flexi ou cartes journalières CFF	20
Finances	20
Sociétés locales.....	20
Les manifestations spéciales en 2017	21
La Fête des Rois	21
Le 1er août.....	21
Aménagement du territoire	21
Section II : Ecoles - Œuvres sociales - Eglises & cultes	23
Appréciation générale	23
Principaux dossiers traités.....	23
Ecoles.....	23
Bureau de l'Entente de l'EPSP	23
Conseil d'établissement	23
Collège des Combes.....	24
Enclassement (situation au 1 ^{er} octobre 2017).....	24
Cantine scolaire	24
Association vaudoise des Parents d'Elèves (APE)	24
Œuvres sociales	24
ARASMAC, Association régionale pour l'action sociale Morges-Aubonne-Cossonay	24
Centres de Jeunesse et Culture	24
Réseau Santé	24
Eglises & Cultes.....	25
Paroisse protestante	25
Centre paroissial.....	25
Paroisse catholique	25
Appréciation générale	27
Principaux dossiers traités.....	27
Bâtiments	27
Maison de Commune	27
Administration communale, Poste 12.....	27
Centre sportif – zone du Parc.....	28
Bâtiments scolaires.....	30
Domaines.....	30
Vignes communales.....	30
Réserve naturelle du Bomelet.....	31

Forêts communales	31
Cimetière	33
Voirie	33
Projet de voirie intercommunale	33
Déchèterie « En Chaumet ».....	33
Traitement des déchets.....	34
Valorsa.....	34
TEXAID	36
Section IV : Police – Transports publics – Service du feu – Informatique – Police des constructions, salubrité & retrait des clôtures	38
Appréciation générale	38
Principaux dossiers traités.....	38
Transports publics	38
Statistiques de l'évolution de la fréquentation des lignes 702 et 705.....	39
Police	39
Vandalisme	39
Répartition des coûts de la sécurité.....	39
Police-population	40
Commission de police.....	40
Criminalité	40
Vidéosurveillance	40
Chiens	40
Denrées alimentaires & contrôles sanitaires	41
Service du feu	41
SIS Morget	41
Police des constructions.....	42
Chantiers privés	42
Développement durable	43
Informatique.....	43
Section V : Routes et signalisation – Canalisations – Epuration – PCI – Eclairage Public.....	44
Appréciation générale	44
Principaux dossiers traités.....	44
Routes & épuration	44
Route cantonale 80	44
Reconstruction du Chemin de la Poste	44
Chemin des Vignes	45

Canalisations & épuration	45
La Ria	45
Mise en conformité des installations privées et communales.....	45
ERM	45
Eclairage public.....	45
Protection civile District de Morges	45
Conclusions générales	53
Décisions	53

Conseil Communal

Composition (31.12.2017)

Bureau

Présidente	Mme Sabine NAVARRO CORREA
Vice-Président	M. Guy BERTHET
Scrutateurs	Mme Jehane MICHEL-GUILLIN et M. Georges DURAND
Scrutateurs-suppléants	Mme Carole GINDROZ VENEZIA et M. Charles CAPRE
Secrétaire	Mme Anne GUILLIN

Membres

Monsieur AEBERHARD Basile	Madame GINDROZ VENEZIA Carole
Monsieur BARDELLONI Michel	Monsieur GLARDON Denis
Monsieur BERGIEN Charles	Monsieur GLOOR Adrien
Monsieur BERTHET Guy	Monsieur GUILLEMIN Gaspard
Madame BISCHOFF Anne-France	Madame GUILLIN Anne
Monsieur BONZON François	Madame HAUETER Carine
Monsieur BORBOEN Michel	Madame HEUGHEBAERT Rossana
Madame BORN-DETRAZ Christel	Madame JERMINI Mégane
Monsieur CAMPICHE Philippe	Madame KLEMKE-MOSER Patricia
Monsieur CAPRE Charles	Madame LIARDON Corinne
Madame DAVID SCHMIDT Isabelle	Monsieur MAENDLY François
Madame DERUNGS Laurence	Madame MATHEY Sonia
Monsieur DI SANTOLO Massimo	Monsieur MEYLAN Patrick
Madame DUCRET Alessandra	Madame MICHEL-GUILLIN Jehan
Monsieur DURAND Georges	Madame MULLER Sandra
Madame FAVRE DOMENECH Anouchka	Madame NAPOLI Marylin
Monsieur FONTANA Michel	Madame NAVARRO CORREA Sabine
Monsieur FREY Philippe	Madame NEUBAUER VAN HERLE Gerta
Monsieur FURER Yves	Madame ORELLANA Delfina
Monsieur GALLAND Antoine	Monsieur PINAZZA Jean-Pierre
Monsieur GASSER Steve	Monsieur POHIER Philippe
Monsieur GAUDARD Boris	Monsieur RIVA Fabio
Madame GERBER Nicole	Madame SANSON Laurence
Monsieur GIEZENDANNER Luc	Madame SORDET Maryline
Madame GIGON Pascale	Monsieur ZUTTER Jean-Pierre

Commissions

Commission de gestion (en charge de l'exercice 2017) :

Anouchka Favre Domenech, Carole Gindroz Venezia, Carine Haueter, Jehanne Michel Guillin, Michel Borboën, Philippe Pohier, Fabio Riva

Commission des finances (en charge de l'exercice 2017) :

Anne France Bischoff, Laurence Derungs, Patricia Klemke Moser, Sonia Mathey, Michel Bardelloni, Steve Gasser, François Maendly

Commission de recours en matière d'impôts communaux :

Carine Haueter, Sandra Muller, Massimo di Santolo, Yves Furer, Antoine Galland, Luc Giezendanner, Patrick Meylan

Commission d'urbanisme :

Laurence Derungs, Mégane Jermini, Delfina Orellana, Marilyne Sordet, Charles Capré, Luc Giezendanner, Gaspard Guillemin

Commission ad'hoc devant rapporter sur les préavis des autorisations générales de plaider et autorisation d'aliénations et acquisitions

Carine Hauter, Yves Furer, Luc Giezendanner, Gaspard Guillemin, Philippe Pohier

Commission des pétitions :

Alessandra Ducret, Gerta Neubauer Van Herle, Massimo Di Santolo, Yves Furer, Antoine Galland, Adrien Gloor, Fabio Riva

Mutations

Départ de la commune de Kevin Mathey le 30 avril 2017, remplacé par Madame Nicole Gerber.

Séances

Séance du 7 mars 2017

- Préavis N° 1/2017 – Demande de crédit de construction de Fr. 3'300'000.00 pour l'extension du collège des Pressoirs incluant la création d'une UAPE et d'une cantine scolaire
- Préavis N° 2/2017 – Demande d'un crédit de Fr. 1'265'700.- pour l'acquisition des locaux de La Poste, sis chemin de la Poste 10, et leur réaménagement en locaux administratifs
- Préavis N° 3/2017 – Demande de crédit de Frs 260'000.- pour la réfection du collecteur de la Riaz

Séance du 20 juin 2017

Préavis N° 4/2017 – Rapport de gestion pour l'année 2016

Préavis N° 5/2017 – Comptes 2016

Séance du 24 octobre 2017

Préavis N° 6/2017 – Arrêté d'imposition pour l'année 2018

Préavis N° 7/2017 – Demande de crédit de Frs 485'000.- pour la réfection de la partie Est du Chemin de la Poste préavis non présenté – sera soumis au CC en 2018

Election de la commission de gestion

Séance du 12 décembre 2017

Préavis N° 8/2017 – Budget 2018

Préavis N° 9/2017 – Nouveau règlement communal relatif à l'utilisation de caméras de vidéosurveillance

Préavis N° 10/2017 – Modernisation de l'informatique communale

Votations

12 février 2017, votations fédérales

- « Naturalisation facilitée des étrangers de la troisième génération »

 **oui** : 60.04% non : 39.60% Participation : 46.84%

 **oui** : 72.83% non : 27.17% Participation : 48.71%

 **oui** : 71.12% non : 28.88% Participation : 54.78%

- « Création d'un fonds pour les routes nationales et pour le trafic d'agglomération »

 **oui** : 61.90% non : 38.10% Participation : 46.62%

 **oui** : 74.26% non : 25.74% Participation : 48.66%

 **oui** : 70.65% non : 29.35% Participation : 54.71%

- « Amélioration des conditions fiscales en vue de renforcer la compétitivité du site entrepreneurial suisse »

	oui : 40.90%	non : 59.10%	Participation : 46.61%
	oui : 51.31%	non : 48.69%	Participation : 48.59%
	oui : 56.72%	non : 43.28%	Participation : 54.78%

12 février 2017, votation cantonale

- « Loi sur la préservation et la promotion du parc locatif »

	oui : 55.50%	non : 44.50%	Participation : 48.45%
	oui : 45.68%	non : 54.32%	Participation : 53.30%

30 avril 2017, votations cantonales

- « Election du Conseil d'Etat » 1^{er} tour

	Participation : 40.13%
	Participation : 39.07%

21 mai 2017, votations fédérales

- « Loi sur l'énergie »

	oui : 58.20%	non : 41.80%	Participation : 42.89%
	oui : 73.52%	non : 26.48%	Participation : 43.11%
	oui : 68.04%	non : 31.96%	Participation : 47.52%

- « Election du Conseil d'Etat »

	Participation : 37.73%
	Participation : 41.95%

24 septembre 2017, votations fédérales

- Pour la sécurité alimentaire

	oui : 78.70%	non : 21.30%	Participation : 47.11%
	oui : 92.03%	non : 07.97%	Participation : 45.79%
	oui : 94.30%	non : 05.70%	Participation : 51.23%

- Financement additionnel de l'AVS

	oui : 50.00%	non : 50.00%	Participation : 47.39 %
	oui : 52.06%	non : 47.94%	Participation : 45.79%
	oui : 51.86 %	non : 48.14%	Participation : 51.29%

- « Prévoyance vieillesse 2020 »

	oui : 47.30%	non : 52.70%	Participation : 47.39%
	oui : 49.11%	non : 50.89%	Participation : 45.79%
	oui : 50.39%	non : 49.61%	Participation : 51.35%

Municipalité

Répartition des dicastères

Philippe Guillemin, syndic

(remplaçante : Mme E. Morerod)

Administration générale - Finances - Sociétés locales - Affaires militaires, économie de guerre -
Aménagement du territoire, urbanisme - PCi Comité directeur

Yves Borremans, Conseiller municipal

(remplaçant : M. P. Guillemin)

Police - Transports publics - Service du feu - Informatique - Police des constructions, salubrité & retrait des clôtures - Développement durable

Elisabeth Morerod, Conseillère municipale

(remplaçant : M. Y. Borremans)

Ecoles - Œuvres sociales - Eglises & cultes

Jean-Charles Détraz, Conseiller municipal

(remplaçant : M. F. Gabriel)

Canalisations - Epuration - Routes & signalisation - Eclairage public - PCi délégué

Frédéric Gabriel, Conseiller municipal

(remplaçant : M. J.-C. Détraz)

Bâtiments - Voirie - Domaines - Forêts - Parcs, promenades & fontaines - Terrains de sports - Cimetière - Déchèterie

Vice-Syndicature :	M. Yves Borremans	01.07.2016/ 30.06.2017
	M. Jean-Charles Détraz	01.07.2017/ 30.06.2018
	Mme Elisabeth Morerod	01.07.2018/ 30.06.2019
	M. Frédéric Gabriel	01.07.2019/ 30.06.2020
	M. Yves Borremans	01.07.2020/ 30.06.2021

Activités

La Municipalité s'est réunie à 43 reprises en 2017 (45 fois en 2016) en salle de Municipalité.

Elle a présenté 9 préavis à votre Conseil qui lui a accordé des crédits pour un montant total de fr. 4'825'700.-.

Objectifs 2016 – 2021 (effectifs au 1er juillet 2016)

<u>Acquisition de patrimoine</u>	<input type="checkbox"/>
Des pourparlers avec certains propriétaires sont toujours en cours et un résultat est espéré en 2018.	
<u>Poursuite de la mise en conformité de notre réseau de canalisations</u>	<input type="checkbox"/>
Chantier en cours de réalisation.	
<u>Refonte des installations sportives et de loisirs au Parc des sports</u>	<input type="checkbox"/>
Chantier en cours de réalisation.	
<u>Refonte de notre plan général d'affectation et son règlement, en concordance avec la région et le canton, avec l'année 2021 comme date butoir</u>	<input type="checkbox"/>
Un crédit d'études sera demandé au Conseil communal en 2018.	
<u>Amélioration du réseau routier</u>	<input type="checkbox"/>
Poursuite de l'étude de requalification de la RC 80 (route de Denges), aménagements divers (routes, trottoirs, giratoires, parking), aménagements sécuritaires.	
<u>Urbanisation et aménagement du territoire</u>	<input type="checkbox"/>
Etudes-test Lonay Sud – axe RC 80, développement des PPA (Plan partiel d'affectation) et PQ (Plan de quartier) concernés, développement du Vallon du Bief, développement de zones d'activités, Développement de zones d'habitation	
<u>Développement durable – Lancement de la mise en application des recommandations du bilan énergétique communal</u>	<input type="checkbox"/>
Une commission sera nommée dans le 2 ^{ème} semestre 2018, voir le 1 ^{er} semestre 2019.	
<u>Optimisation du développement des Transports publics</u>	<input type="checkbox"/>
Par influence au sein des associations & développement de la mobilité douce, en collaboration avec Région Morges et le Canton.	
<u>Renforcement de l'esprit de service de nos collaborateurs envers la population et la clientèle</u>	<input type="checkbox"/>
Révision des statuts-règlement du personnel. Formation continue encouragée.	
<u>Promotion de la formation professionnelle, de la santé et de la sécurité au travail</u>	<input type="checkbox"/>
Chantier en cours de manière permanente ; mise en place du concept de sécurité dans le courant de l'année 2018	
<u>Développement de la politique d'information et de communication</u>	<input type="checkbox"/>
Refonte du site Internet et développement de l'accès à l'information en 2018.	
<u>La création d'une structure performante pour l'accueil de l'enfance (UAPE)</u>	<input type="checkbox"/>
Le chantier sera terminé d'ici l'été 2018. Ouverture à la rentrée scolaire.	
<u>Réaménagement de l'administration communale</u>	<input checked="" type="checkbox"/>
Emménagement en octobre 2017.	
<u>Participation active aux processus visant à intensifier les collaborations intercommunales</u>	<input type="checkbox"/>
Des pourparlers sont en cours avec plusieurs Communes.	
<u>Mise en valeur du patrimoine communal</u>	<input type="checkbox"/>
Entretien et rénovations prévus sur plusieurs bâtiments.	
<u>Optimisation de la gestion des déchets</u>	<input type="checkbox"/>
En cours d'étude.	
<u>Maitrise des finances communales en prévision de l'introduction de la RIE III au 01.01.2009</u>	<input type="checkbox"/>
En cours d'étude.	
<u>Création d'une UAPE</u>	<input checked="" type="checkbox"/>
Chantier débuté en été 2017, avec une mise en service à la rentrée scolaire 2018.	

Section I : Administration générale - Finances - Sociétés locales - Affaires militaires, économie de guerre - Aménagement du territoire, urbanisme - PCi Comité directeur

M. Philippe Guillemin

Appréciation générale

L'aménagement du territoire est en pleine mutation avec la révision du PGA, en relation directe avec les services du canton.

Des grands projets communaux sont en cours de réalisation, comme la refonte du parc des sports et loisirs, la construction d'une UAPE et d'une cantine scolaire, ainsi que le déménagement de l'administration.

La sortie du personnel a permis de concrétiser la bonne ambiance au sein de l'équipe en général.

Comme chaque année, la soirée communale du mois de décembre reste un moment très apprécié de chacun des participants, en particulier grâce au spectacle de Sissi's, dont l'une d'entre elles est bien lonaysanne.

La visite préfectorale a eu lieu le 1^{er} février 2017, confirmant la bonne gestion des affaires communales.

Principaux dossiers traités

Les sujets suivants ont principalement été traités durant l'année :

- Reprise de la présidence de la Pommeraie par le Syndic,
- Les syndics des 4 communes se réunissent toujours régulièrement pour traiter certains dossiers communs, comme par exemple le bruit lié aux activités de la gare de triage, les affaires de l'EPSP, des transports MBC, etc.
- La gestion des Ressources humaines et le traitement des dossiers du personnel communal donnent beaucoup à faire afin de pouvoir finaliser une structure performante au sein de la commune.
- Le suivi au niveau des différentes associations et autres organisations (région morges, PCi, EPSP, ARCAM, centre aquatique) demande toujours plus d'attention.

Ressources humaines

Etat de situation

Pour des raisons de santé, deux collaborateurs de la **voirie** ont été absents durant plusieurs mois en 2017.

Face à cette situation imprévue, la Municipalité a proposé dans un premier temps à l'apprenti – qui avait obtenu son AFP dans l'intervalle – un CDD de quelques semaines afin de soutenir l'équipe. Les absences se prolongeant, elle été contrainte d'engager un auxiliaire, en la personne de Kevin Zbinden. L'entreprise Goutte Récupération a également mis du personnel spécialisé à disposition afin de garantir la bonne gestion de la déchèterie.

PERSPECTIVES D'ACTION

Réalisation du nouveau
PGA

Développement des zones
d'activités

Poursuite de l'étude PPA
Carouge

Acquisition de patrimoine

Concrétisation de
l'extension de la Gracieuse

Insistance auprès des CFF
sur la réduction du bruit de
la gare de triage

La disponibilité et l'engagement, tant du reste de l'équipe en place, que de la société Goutte Récupération ont été très appréciés. Les importants efforts fournis ont permis de minimiser l'impact sur les missions de ce service. Un grand merci à tous !

A l'**administration**, une personne en programme d'emploi temporaire est venue renforcer l'équipe en fin d'année, en particulier afin d'apporter son soutien suite au déménagement de l'administration communale. Cette expérience, qui se poursuivra jusqu'au printemps 2018, permet à cette personne de revaloriser ses compétences et à l'administration de bénéficier gratuitement d'un collaborateur supplémentaire, à 70%, durant quelques mois.

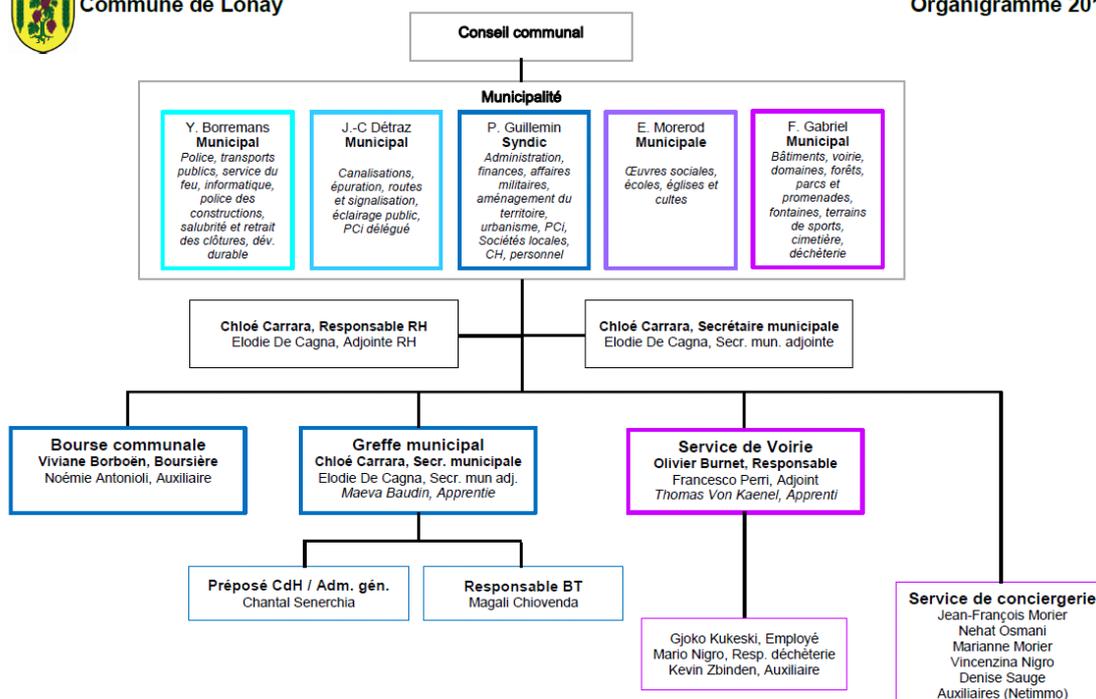
Le recrutement du futur Préposé au Contrôle de l'habitant, ainsi que de l'apprenti employé de commerce ont débuté en fin d'année. Les deux personnes engagées commenceront leur activité en 2018.

Le poste de **concierge** du collège des Pressoirs s'est transformé en CDI après le départ en retraite du titulaire. Le poste de concierge assistant, à 50%, n'a pas été repourvu, la Municipalité souhaitant attendre le résultat de l'étude sur le travail des concierges pour débiter le recrutement de nouveaux collaborateurs. En effet, le réaménagement de la zone de sport et la création de l'UAPE et cantine scolaire nécessiteront forcément des forces supplémentaires et il convient de pouvoir précisément chiffrer les besoins. En attendant, une entreprise de nettoyage a pris le relais et intervient chaque semaine pour soutenir le concierge responsable du bâtiment.



Commune de Lonay

Organigramme 2018



Mise en place d'une GRH

Consciente de l'évolution de la société, de la nécessité de s'adapter à de nouveaux schémas de travail, la municipalité a décidé de moderniser la gestion de ses ressources humaines pour mieux « coller » au marché de l'emploi actuel.

Dans ce contexte, un consultant l'accompagne afin de définir une politique du personnel claire et innovante, de clarifier la répartition des responsabilités, d'actualiser les descriptifs de fonction (anc. cahiers des charges), d'établir un référentiel de compétences et de mettre en place un nouveau système d'évaluation du personnel (anc. entretiens annuels de collaboration).

La révision du statut du personnel, pour devenir un règlement du personnel est en cours d'élaboration depuis la fin de l'année. Une offre a été demandée à un spécialiste des Ressources humaines afin d'accompagner également la Municipalité dans ce travail. Finalement, au vu des montants demandés, la Municipalité a pris la décision de conserver la gestion de ce dossier à l'interne. Un préavis sera soumis au Conseil communal dans le courant de l'année 2018.

Formation continue

Un collaborateur de la voirie a commencé une formation certifiante. Les examens auront lieu durant l'été 2018.

Au vu de l'importante masse de travail à assumer, une collaboratrice de l'administration a provisoirement interrompu sa formation de cadre en administration communale après avoir réussi les deux premiers modules. Elle pourra reprendre en 2020.

Une autre collaboratrice a obtenu un CAS en espace public urbain et mobilités douces.

Santé & Sécurité au travail

Les entreprises employant plus de 5 personnes ont désormais l'obligation d'appliquer les prescriptions MSST (système de sécurité dans les entreprises). Sur cette base, un concept, assorti de mesures, est en cours de développement par une ingénieure sécurité CFST.

Ce projet n'a pas pu être totalement finalisé en 2017. Les mesures concrètes seront mises en place en 2018.

Administration générale

L'administration communale (4.7 EPT au 31.12.2017) a effectué notamment les tâches suivantes :

- Enregistrement des habitants, nouveau-nés, divers statuts, actes de mœurs, permis de séjour et cartes d'identité suisses (79 cartes délivrées en 2017, contre 87 en 2016).
- Accueil et central téléphonique, renseignements aux habitants, cartes CFF AG Flexi.
- Gestion des réservations : réservations et confirmations de réservations des locaux (Maison des Pressoirs, Halle de sports, Buvette sous la Halle), gestion des clefs.
- Décomptes divers mensuels, recensements, rôle fiscal, rôle des chiens, statistiques SCRIS, etc.
- Affichage aux piliers publics : Avis d'enquête, avis de décès, directives cantonales, fédérales, élections, extraits de décisions du Conseil communal, etc.
- Etude, contrôle et préparation à la décision municipale des dossiers de constructions. Toutes les étapes dès le dépôt d'un éventuel avant-projet sont gérées par le service technique. A noter que le soutien d'un bureau spécialisé ou d'un avocat peut être requis dans les cas particuliers.
- Suivi des chantiers de la commune.
- Organisation et participation aux visites de la commission de salubrité, avec un membre de l'exécutif ainsi qu'un ingénieur.
- Procédés de réclames : calculs, réalisation, accord et facturation.
- Cadastre de Lonay, enregistrement des bases de parcelles, SIT - lecture et sortie de plans.
- Elaboration de l'arrêté d'imposition, du budget, des comptes, d'analyses financières, d'un plan d'investissement et du plafond d'endettement, gestion des emprunts et des assurances.

- Rédaction et réalisation des préavis municipaux, règlements, conventions, etc.
- Tenue et rédaction des procès-verbaux des séances.
- Suivi des dossiers de naturalisation, procès-verbaux d'audition, correspondance, etc.
- Collaboration à la mise en place de la nouvelle procédure de naturalisation.
- Tenue du procès-verbal et suivi des séances de Commission de police.
- Courriers propres à l'Exécutif ainsi que de tous les secteurs, y compris archivage.
- Cimetière, gestion des inhumations : courant et mise à disposition de concessions.
- Conception, élaboration, réalisation et mise à jour des outils de communication, en particulier :
 - o Lon'Info (3 parutions en avril, septembre et décembre)
 - o Site Internet www.lonay.ch
- Relations avec le Conseil communal : soutien logistique pour les Commissions.
- Soutien logistique au bureau électoral et de votations : infrastructures, informatique, etc.
- Gestion de l'ensemble du personnel communal (horaires, vacances, processus de recrutement, formation des apprentis, etc.).

Population

La Municipalité est heureuse de fêter ses jubilaires. Chacune des visites apporte son charme, son histoire, et c'est toujours un réel plaisir de rencontrer nos aînés.

Jubilaires / centenaires

14 nonagénaires (10 Dames et 4 Messieurs).

1 personnes ont fêté ses 100 ans le 10 avril 2017, 3 autres leurs 101 ans les 27 mars 2017, 10 août 2017, 11 décembre 2017, 1 autre ses 102 ans le 11 décembre 2017 et 1 autre ses 104 ans le 8 août 2017.

Naissances

20 bébés (16 en 2016) : 8 filles et 12 garçons sont nés à Lonay. Félicitations aux heureux parents !

Décès

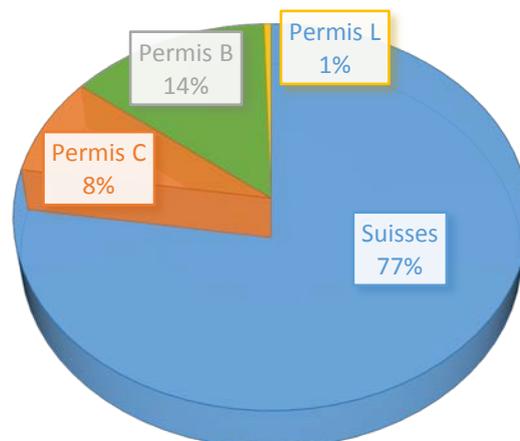
Lonay a eu le regret d'enregistrer 34 décès qui ont été traités comme suit :

- 7 incinérations à Lonay dont 5 personnes qui reposent au Jardin du souvenir, 1 au columbarium et 1 en tombe cinéraire à Lonay. Les 23 autres personnes ont choisi de reposer à l'extérieur de notre Commune ou dans leur famille ;
- 4 inhumations, dont 2 au cimetière de Lonay. Les 2 autres personnes ont choisi de reposer à l'extérieur de la Commune.

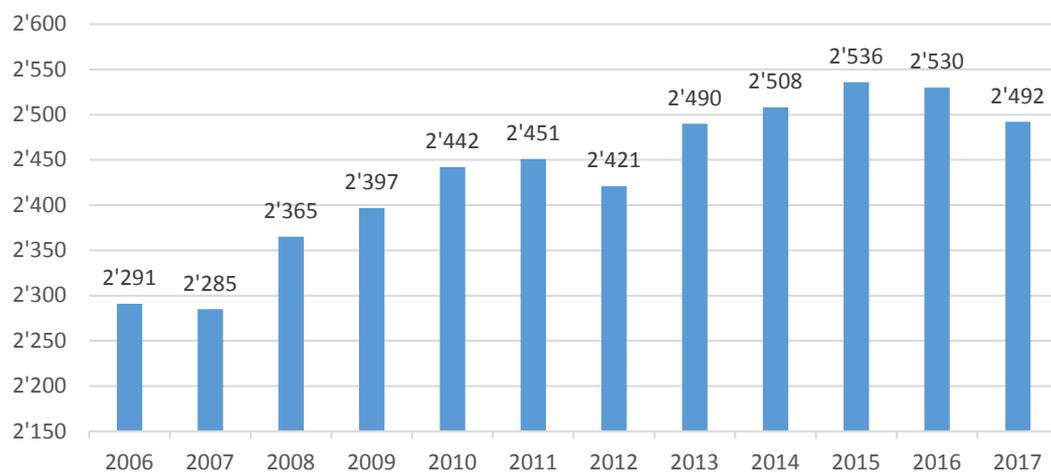
Certaines personnes âgées ont dû quitter Lonay pour des maisons de retraite et nous respectons leurs dernières volontés, à savoir la mise en terre ou le dépôt des cendres au cimetière.

Le règlement du cimetière autorise également la « réservation » de concessions simples, doubles ou cinéraires et en fixe les conditions.

POPULATION DU 31.12.2017 : 2'492



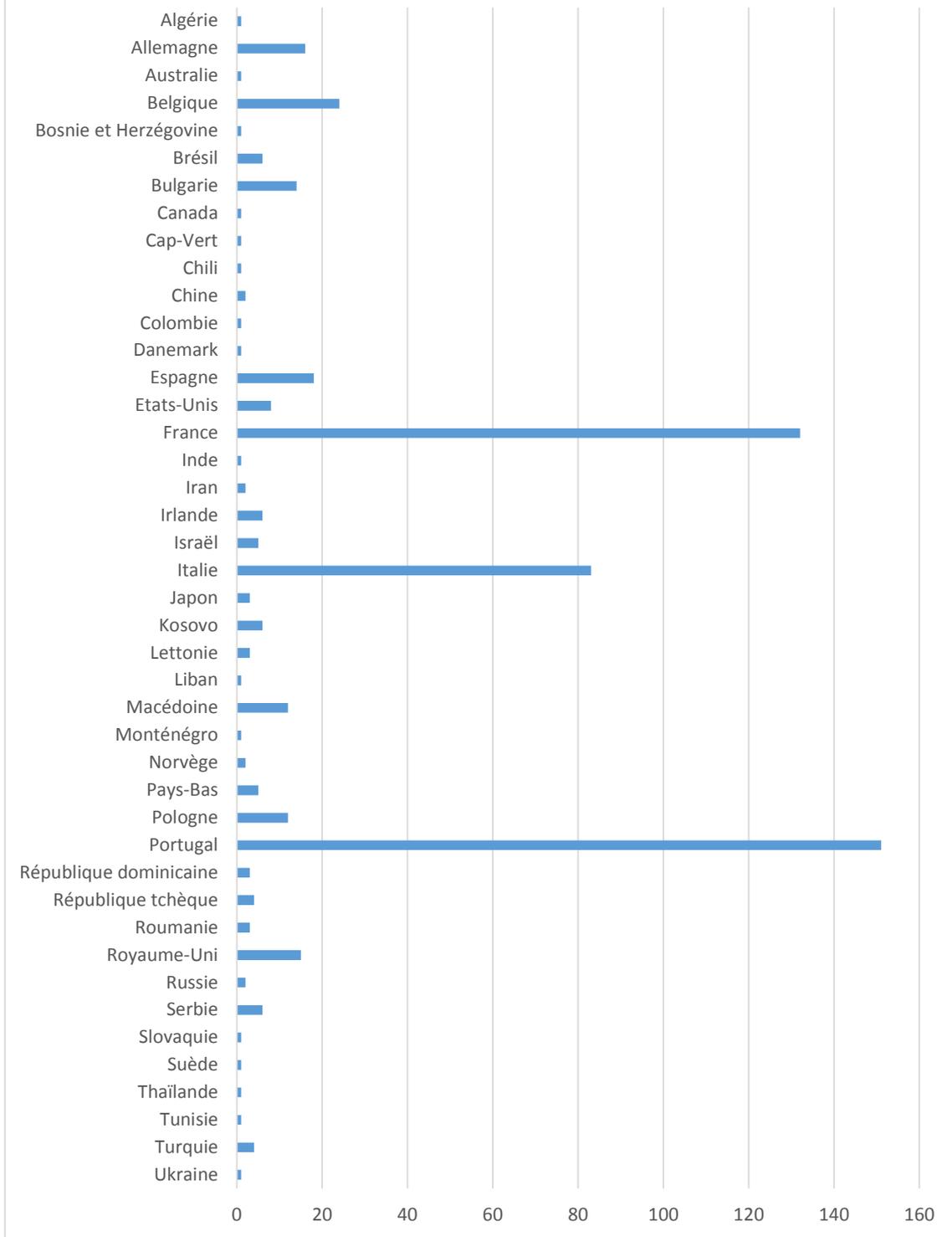
Population



Évolution de la population

Au 31 décembre 2017, la Commune de Lonay comptait 2'492 **habitants**, dont 563 étrangers.

Nationalités au 31.12.2017



Naturalisations

Jusqu'à fin 2017, en Suisse, il existait deux types de naturalisation, la troisième n'existant que dans le canton de Vaud :

- **Ordinaire** : la procédure se déroule au niveau communal, cantonal et fédéral. Le candidat fait l'objet d'un rapport de police et est auditionné par la Municipalité.
- **Facilité fédérale** : la procédure se fait directement auprès de l'Office fédéral des Migrations, à Berne.
- **Facilité cantonale** : la procédure administrative est simplifiée, sans audition ni rapport de police. Le candidat remplit le questionnaire sur l'honneur. La Municipalité statue sur l'octroi de la bourgeoisie, sous réserve du droit de cité cantonal et de la délivrance de l'autorisation fédérale. Elle s'adresse aux :
 - o Jeunes de la 2^{ème} génération (art. 22 LDCV) (entre 14 et 24 ans révolus) ;
 - o Etrangers nés en Suisse (art. 25 LDCV) et y ayant résidé sans interruption.

Les démarches, documents et autres informations nécessaires, sont disponibles au greffe communal. Afin de faciliter l'approche de nos institutions cantonales, voire fédérales, la Municipalité remet à chaque prétendant à la naturalisation ordinaire deux brochures intitulées « le pays où je vis » et « Histoire Suisse » illustrée par Mix & Remix.

En 2017, 13 personnes ayant déposé leur dossier dans notre Commune ont été naturalisées (9 en 2016).

Par ailleurs, nous avons constaté une augmentation des demandes en 2017, ceci en raison de la nouvelle Loi sur la nationalité suisse qui entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2018. En effet, 31 dossiers de naturalisation ont été traités en 2017, contre 9 en 2016.

AG Flexi ou cartes journalières CFF

En 2017, 878 cartes ont été vendues pour les trois abonnements auxquels la Commune a droit.

Action de Noël du 1^{er} novembre 2017 au 31 janvier 2018 : les cartes sont proposées à fr. 30.- par jour en lieu et place des fr. 40.- par jour habituels.

Le contrôle des disponibilités est toujours accessible en ligne à l'adresse www.lonay.ch. Celui-ci ne permet pas de réserver en ligne mais de s'assurer que l'une ou l'autre des cartes, selon le calendrier, peut être réservée auprès du Contrôle de l'habitant.

Finances

Les comptes sont bouclés avec un bénéfice de fr. 777'455.20. Le détail et les commentaires en lien avec ces résultats sont mentionnés dans le cahier des comptes (préavis no 5/2018).

La situation financière de la Commune reste saine ; aucune augmentation du taux d'imposition n'est envisagée.

Sociétés locales

La liste des sociétés locales est consultable sur le site Internet de la Commune à l'adresse : <http://www.lonay.ch/vie-pratique/societes-locales-lonay>.

La commission culturelle, elle organise différentes manifestations, qui rencontrent un important succès, à l'entière satisfaction de la Municipalité. Elle est composée de :

- Sandrine Guillin Borremans, Présidente,
- Alexandra Martin, Caissière,
- Claire-Lise Paquier,
- Valérie Kaltenrieder,
- Sabine Navarro,
- Marie-Conchi Künzle,
- Prisca Dutoit-Scheuner.

Les manifestations spéciales en 2017

La Fête des Rois

Depuis 2009, la Municipalité organise chaque année la fête de l'Épiphanie sur la place devant l'ancien bâtiment de la Poste devenu depuis l'administration communale, rassemblant les familles autour du vin chaud et des gâteaux des Rois. Cette année encore le succès était au rendez-vous.

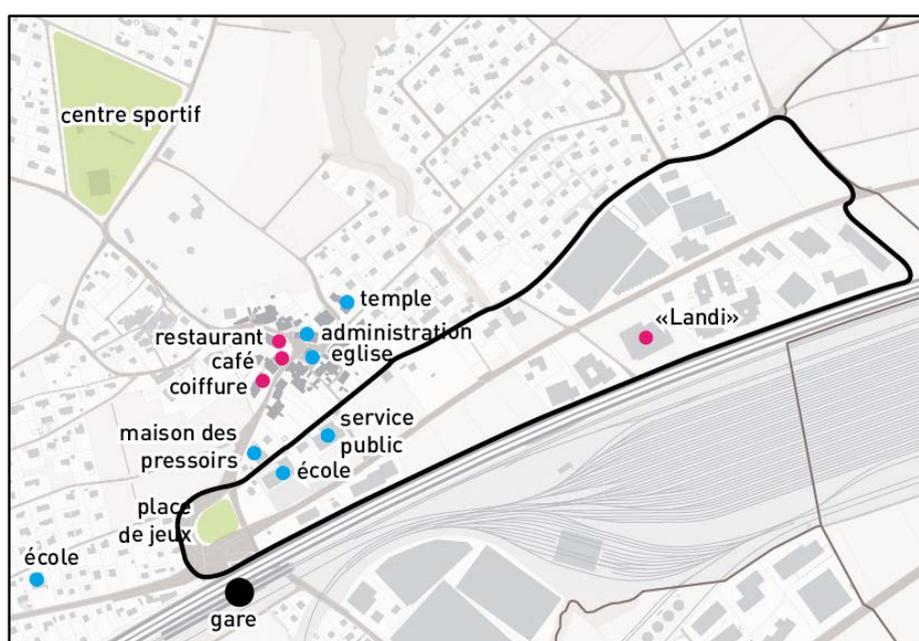
Le 1er août

La Fête nationale pour la population lonaysanne a été organisée à la place de jeux des Pressoirs par la Municipalité et la Jeunesse qui ont offert un repas convivial.

Aménagement du territoire

La plupart des projets de PPA restent freinés dans leur développement par la nouvelle Loi sur l'Aménagement du Territoire (LAT). Le plan directeur cantonal et la répartition du nombre d'habitants par Région rendent le potentiel de croissance des communes limité depuis quelques années.

Depuis le début d'année 2016, la Municipalité a lancé des études-test sur le sud de la Commune de Lonay, sous forme d'une démarche participative avec la population. Cela fait suite aux études lancées pour le PPA En Carouge, mais pousse la réflexion plus loin sur l'ensemble du sud de la Commune, ainsi que sur la principale zone d'activités.



Un accord-cadre a été signé avec la Région et le Canton, afin de convenir d'un co-financement au vu de l'importance de ce projet pour la Région. Ces études se sont terminées en mai 2017 et une synthèse finale a été rédigée. Un groupe de suivi composé de plus de 30 Lonaysans a été constitué lors de cette séance publique, afin de suivre le travail des équipes de professionnels qui testeront différents scénarios sur le périmètre défini.

Leur mission était de se prononcer sur les différents documents présentés par les équipes de professionnels et d'émettre des critiques pour orienter leur travail, puisqu'ils représentent les principaux utilisateurs des installations actuelles ainsi que du futur quartier.

Le rapport de synthèse des études-tests porte sur 6 points importants :

- **Hiérarchie et structuration des espaces publics** : valorisation du Parc des Pressoirs, valorisation du Parc du Bief avec renaturation du ruisseau, articuler le tissu bâti autour de la RC 80 comme traversée de village, tisser des liens nord/sud forts avec le centre village en valorisant les connexions existantes ;
- **Vocations préférentielles** : **résidentielle** au nord-est de la RC 80, **d'équipements culturels et publics** au nord-ouest, **d'activités** au sud, accueillir des activités qui profitent de la vitrine de la route cantonale et de l'autoroute ;
- **Desserte logistique et transports individuels motorisés** : une desserte en quinconce pour éviter les carrefours complexes, un espace public attractif pour les piétons, avec la mise en valeur des rez-de-chaussée actifs, limiter le trafic dans les quartiers résidentiels pour garantir la tranquillité, résoudre les problèmes de stationnement ;
- **Réseau de mobilité douce et transports publics** : piste cyclable d'importance régionale, relier les quartiers entre eux, aménagements sécuritaires et confortables pour les utilisateurs, bonne accessibilité à la gare, idée de passerelle par-dessus l'autoroute ;
- **Principes morphologiques** : gradation des hauteurs bâties pour une bonne intégration paysagère, Rez+2 à Rez+6 ;
- **Objectifs d'accueil** : Indice d'utilisation du sol ciblé entre 1.25 et 1.5, selon les secteurs.

La fin de ces études va déboucher sur le lancement des études de modification de notre Plan général d'affectation (PGA) et de son règlement (RPGA) dès le début de l'année 2018.

Section II : Ecoles - Œuvres sociales - Eglises & cultes

Mme Elisabeth Morerod

Appréciation générale

Outre la gestion courante des dossiers quotidiens, l'accent a été mis sur le chantier de l'UAPE et de la cantine scolaire. Ce dossier est partagé entre la gestion du bâtiment en tant que tel et le concept de prise en charge des enfants.

Principaux dossiers traités

Les sujets suivants ont principalement été traités durant l'année :

- Suivi du dossier relatif à la création de la future **UAPE** et **cantine scolaire** ;
- Formation et mise en place d'un nouveau programme informatique de gestion de la **cantine** (MaCantine);
- Etroite collaboration avec les **Aînés** et participation aux différentes activités ; organisation des jubilaires ;
- Echanges avec les bibliothécaires de Préverenges en prévision de la réouverture de la **bibliothèque des Combes**.

Ecoles

Bureau de l'Entente de l'EPSP

Le bureau de l'entente, composé des 4 conseillers municipaux et des 4 Syndics, ainsi que du directeur des écoles, s'est réuni à plusieurs reprises pour traiter principalement des sujets suivants :

- Budget de l'EPSP
- Répartition du coût d'Univers1028
- Surélévation du collège Tribord
- Transports scolaires, règlement

Conseil d'établissement

Il est composé de 16 membres, répartis ainsi :

- 4 représentants des autorités communales ;
- 4 représentants des parents d'élèves fréquentant l'établissement ;
- 4 représentants des organisations concernées par la vie de l'établissement ;
- 4 représentants des enseignants au sein de l'établissement.

Il s'est réuni à plusieurs reprises durant l'année. Des groupes de travail, chargés de se pencher sur des questions spécifiques, ont été créés (développement durable, univers numérique et communication, développement de l'élève).

PERSPECTIVES D'ACTION

Ouverture de l'UAPE /
cantine scolaire

Poursuite de la
collaboration avec les
autorités scolaires et
autres associations

Collège des Combes

Comme mentionné ci-dessus, la bibliothèque « La Planète des Livres » a rouvert en fin d'année, grâce au soutien des bibliothécaires de Préverenges et de la Direction de l'Établissement scolaire. Tous les élèves étant scolarisés à l'établissement scolaire de Préverenges, ainsi que les enseignants, y ont accès.



Enclassement (situation au 1^{er} octobre 2017)

1^{ère} à 8^{ème} HarmoS, **294** élèves sont enclassés, dont 184 lonaysans, répartis dans 16 classes (collèges des Combes et des Pressoirs).

Comme chaque année, les promotions ont eu lieu à Préverenges.

Cantine scolaire

Un nouveau programme informatique permettant de gérer les accès des élèves à la cantine a été mis en place dans le courant de l'année.

Concrètement, chaque enfant détient une carte personnelle et les parents peuvent gérer les présences de leur enfant directement, via un site Internet. Une application a été développée dans ce but.

La cantine est toujours bien fréquentée (une centaine d'enfants au total).

Association vaudoise des Parents d'Elèves (APE)

Des échanges ont régulièrement lieu entre la Municipalité et cette association, chargée notamment de faire le lien entre les parents, les écoles et les autorités. Un représentant participe également aux rencontres du Conseil d'établissement.

Œuvres sociales

ARASMAC, Association régionale pour l'action sociale Morges-Aubonne-Cossonay

Chaque commune est représentée par un membre de la Municipalité, en l'occurrence Mme Morerod qui fait également partie de la commission de gestion.

Cette nomination porte sur l'ensemble de la législature.

Centres de Jeunesse et Culture

Lonay bénéficie de certaines structures, soit Univers 1028 à Préverenges (pour les jeunes de 10 à 18 ans), le Passeport-Vacances, la bibliothèque des Combes et la ludothèque Toujou à Echandens.

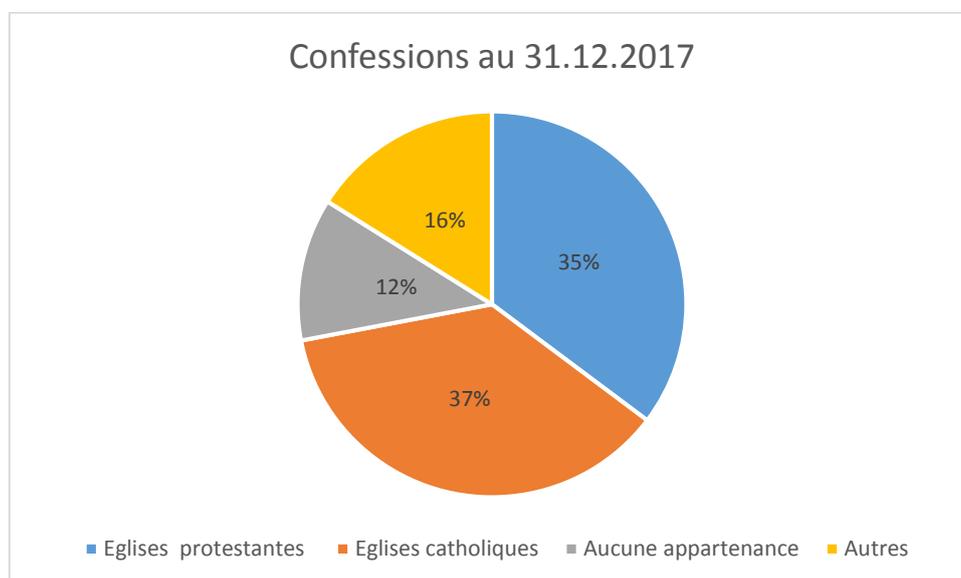
Réseau Santé

La Commune de Lonay fait partie du réseau de santé Fondation La Côte et de l'Association Vaudoise d'aide et de soins à domicile (AVASAD).

En 2017, le dispositif, sur l'ensemble des régions, est confronté à une augmentation de la population recourant aux prestations de l'AVASAD. A noter cependant qu'il est pour l'heure prévu de ne pas modifier les contributions en 2018 (négociations en cours avec le canton).

Eglises & Cultes

Au 31 décembre 2017, la répartition des confessions se présentait de la manière suivante :



Le 16% « autres » représente en réalité une vingtaine de confessions différentes, dont la majorité appartiennent à la communauté évangélique ou fréquentent l'église orthodoxe chrétienne. 3% des habitants se sont déclarés musulmans.

Paroisse protestante

La paroisse dénommée "Lonay-Préverenges-Vullierens" couvre les villages d'Aclens, Bremblens, Denges, Echandens, Lonay, Préverenges, Romanel-sur-Morges et Vullierens.

Elle est représentée par Mesdames les pasteures Corinne Méan, Ira Jaillet et Claudine Masson Neal.

La paroisse protestante organise toujours différentes manifestations pour soutenir le Centre paroissial, comme par exemple le marché de Pâques, la soupe de Carême et le festival de pâtes.

Centre paroissial

Le centre paroissial est toujours soutenu par la Commune.

Des apéritifs sont très régulièrement organisés par le centre paroissial afin de favoriser les contacts avec la population.

Paroisse catholique

La paroisse catholique comprend les communautés de Morges, Apples/Bière et de Préverenges et environs. 31 Communes en font partie et ses principaux lieux de cultes pour notre région sont : l'Eglise de Morges, l'Eglise de la Longeraie, la Chapelle de Préverenges, l'Eglise de St-Prex, la Chapelle d'Aubonne, la Chapelle d'Apples et la Chapelle de Bière.

Les prêtres de la Paroisse sont les Abbés Pascal Burri, Guy Jeanmonod, Jean Bosco Rwashwa et Jean Burin des Roziers, lesquels coordonnent la charge pastorale en collaboration avec la mission italienne, la mission espagnole et la mission portugaise.



Figure 1 - Chapelle de Préverenges

La traditionnelle kermesse s'est déroulée comme chaque année au théâtre de Beausobre, à Morges.



Figure 2 - Chapelle de Préverenges

Section III : Bâtiments - Voirie - Domaines - Forêts - Parcs, promenades & fontaines - Terrains de sports - Cimetière - Déchèterie

M. Frédéric Gabriel

Appréciation générale

L'année 2017 a été principalement consacrée au suivi des trois gros chantiers, soit le réaménagement de la zone de sport, la construction de l'UAPE / cantine scolaire et la transformation des bureaux de la poste pour y déménager les bureaux de l'administration communale.

Ces chantiers ayant accaparé la plus grande part du temps, il n'a pas été possible d'approfondir d'autres sujets, mais le suivi courant des autres dicastères a été assuré quotidiennement par le personnel communal.

Principaux dossiers traités

Les principaux sujets traités en 2017 ont été :

- Travaux de réaménagement de la zone de sport ;
- Étude et lancement des travaux de construction de la cantine scolaire et de l'UAPE ;
- Rachat et réaménagement des locaux de l'ancienne poste pour y placer l'administration communale.

Bâtiments

Il n'y a aucun contentieux sur les bâtiments de rendement.

Maison de Commune

Au cœur du village, la Maison de Commune abritait l'administration communale depuis très longtemps. Celle-ci s'étant développée au fil des ans, la nécessité de trouver des locaux mieux adaptés s'est imposée.

Dans l'intervalle, la poste ayant fait part de son intention de fermer le bureau postal de Lonay, la Municipalité a pris la décision, appuyée en ce sens par le Conseil communal qui a octroyé un crédit de fr. 1'265'700.-, d'acquérir les locaux de la poste et les réaménager en locaux administratifs.

La Maison de Commune a, quant à elle, été relouée à une fiduciaire de la place qui a pu s'y installer en fin d'année, une fois les travaux de rafraîchissement terminés. Un arrangement avec le propriétaire de la partie attenante louée a été trouvé afin d'interrompre le bail et transformer ce qui était la salle de Municipalité en appartement.

Administration communale, Poste 12

Comme indiqué ci-dessus, les locaux postaux ont été rachetés et transformés pour y accueillir, dès le mois d'octobre, les bureaux de l'administration communale. La commune est ainsi devenue propriétaire du 100% de la PPE du complexe de la Poste 10.

Débuté fin mai ce chantier n'a présenté aucune difficulté particulière et n'a pas subi de retard. Le personnel administratif a déménagé durant le week-end, permettant ainsi de ne fermer les bureaux au public qu'un jour seulement.

PERSPECTIVES D'ACTION

Finalisation du chantier du parc des sports

Finalisation de l'UAPE et de la cantine scolaire

Poste 10, état des lieux et travaux futurs

Inventaire des équipements voirie et actualisation

Eventuel rachat de patrimoine





Figure 3 Travaux de transformation

Maison des Pressoirs

Pour l'heure, les enfants de l'UAPE La Fourmilière et les enfants de la cantine scolaire se partagent toujours les lieux pour les repas de midi. Cette cohabitation se poursuivra jusqu'en été 2018, lors de l'ouverture de la future UAPE et de la future cantine sous le collège des Pressoirs. Outre la capacité d'accueil élargie, ces nouveaux espaces permettront une gestion facilitée pour chacune des entités et offriront un plus grand confort aux usagers.

Centre sportif – zone du Parc

Un avant-projet, portant sur un montant de fr. 455'000.-, ayant été accordé par le Conseil communal en 2015 (d'abord fr. 300'000.- puis fr. 155'000.-), la Municipalité a pu soumettre le préavis de réalisation pour le réaménagement des installations sportives lors du conseil communal du 26 avril 2016. Un crédit de construction de fr. 9'750'000.- a ainsi été accordé par le conseil communal.

Le projet tient compte des besoins de la Commune, des collectivités locales, ainsi que de la réglementation en vigueur. Il se concrétise par la création d'un terrain de football en revêtement synthétique ainsi que d'un terrain en herbe, de deux courts de tennis en terre-battue synthétique, de terrains de pétanques, de deux pistes d'athlétisme, d'une place de fêtes, ainsi que de la reconstruction totale des vestiaires et de la buvette. Des locaux de



réunion pour le tennis club, la jeunesse ainsi que le Lonay-boules seront également créés. La Municipalité souhaite que cet ambitieux projet, qui offrira des infrastructures modernes aux habitants, permette à chacun d'y pratiquer ses activités sportives dans un esprit de bienveillance mutuelle et de respect. Les travaux ont démarré en novembre 2016 et se termineront au printemps 2018, avec la mise à disposition des locaux aux différentes sociétés locales dès le mois de mars 2018.

Route de la Chérard 22 – vieux collège

Deux changements de locataires dans le courant de l'année.

L'ébouage des installations de chauffage a été effectué en 2017 comme prévu.

Divers travaux d'entretien usuels ont été réalisés pour un total de fr. 5'498.35, dont la réfection de la peinture d'une pièce dans un des logements pour la somme de fr. 1'760.00.

Route des Pressoirs 4

Pas de changement de locataire.

La réfection des peintures dans la cage d'escaliers a permis de finaliser les travaux commencés en 2016 (fenêtre, serrures, porte d'entrée).

Divers travaux ont été réalisés pour la somme de fr. 1'175.90. Pour l'année à venir, il n'y a pas d'interventions à prévoir, à l'exception de l'entretien courant, notamment la réfection de la peinture de la salle de bains d'un des appartements.

Ruelle Merloz 1

Pas de changement de locataire.

Des travaux d'entretien ont été réalisés pour la somme de fr. 5'053.00, y compris le remplacement du velux et le nettoyage de la toiture pour un montant de fr. 1'570.00. Ces travaux étaient planifiés.

Une sonde a été installée dans la citerne à mazout afin de pouvoir connaître le solde en tout temps.

A moyen terme, le mur en rondins situé en bas de la parcelle devra être remplacé.

Chemin de la Poste 10

Deux changements de locataires dans le courant de l'année.

Différents petits travaux d'entretien ont été exécutés dans les appartements et les parties communes. Les interventions les plus importants ont été le remplacement de la cabine de douche et de la hotte de la cuisine de l'un des appartements pour fr. 2'326.50.

Deux interventions ont été nécessaires sur les portes des ascenseurs afin d'en assurer le bon fonctionnement et la sécurité des utilisateurs (remplacement des chariots et galets des portes automatiques pour la somme de fr. 3'495.00 et remplacement de la pince de déverrouillage de la porte de la cabine et des chariots et galets des portes palières automatiques pour la somme de fr. 4'087.-).

Le remplacement du revêtement du sol du salon de coiffure a été commandé en 2017. Les travaux ne seront réalisés qu'en en janvier 2018, au vu de l'occupation du salon de coiffure.

Le système d'appel d'urgence depuis les cabines de l'ascenseur devra être remplacé dans le courant du premier semestre 2018, la suppression des lignes analogiques ayant été reportée par Swisscom au 30 juin 2018.

A proche échéance, il y aurait lieu de prévoir la réfection des façades et des ferblanteries. Un état des lieux complet du bâtiment, coordonné avec des maîtres d'ouvrage, sera effectué en 2018.

Enfin, comme mentionné plus haut, le rachat des locaux de la poste pour y placer l'administration communale a permis à la Commune d'être propriétaire du 100% du complexe.

Bâtiments scolaires

Collège des Pressoirs

Les stores défectueux des salles de classe ont été remplacés par des stores intérieurs. Ceux-ci ont un entrainement manuel et ne nécessitent donc pas de raccordement électrique.

Un deuxième test avec des films teintés est en cours d'évaluation. Le but, à terme, est de désactiver les stores intégrés, coûteux, et de les remplacer par une solution moins onéreuse.

Comme déjà cités, les travaux de création d'une UAPE/Cantine scolaire au collège des Pressoirs ont débuté, comme prévu, en juin 2017. Dans un premier temps, des travaux de gros-œuvre (terrassament et maçonnerie) ont été réalisés, jusqu'à l'automne, ainsi que les travaux d'étanchéité. En parallèle, les distributions techniques ont été faites (chauffage, ventilation, sanitaire et électricité). En fin d'année, les menuiseries extérieures ainsi que le sas d'entrée ont, par ailleurs, été installés.

Collège des Combes

L'arbre de la cour du collège a été abattu, car il générait beaucoup de déchets. Une zone de verdure suffisante a cependant été préservée.

Domaines

Vignes communales

Un accord avec la société Bayer, responsable des anomalies de croissances des vignes traitée avec le produit « Moon Experience » a été trouvé sous forme d'une indemnité de fr. 1'709.-, ce montant ayant été déterminé d'entente avec la Cave de La Côte.

L'entretien de la vigne de la Condémine est assuré par M. Jean-Charles Détraz, viticulteur. La récolte est livrée à la Cave de La Côte qui assure, entre autre, la vinification du vin de la Commune.



Année	Chasselas (blanc)	Garanoir (rouge)
2014	1'166 kg	4'069 kg
2015	4'395 kg	3'660 kg
2016	5'231 kg	4'650 kg
2017	5'224 kg	4'650 kg

Réserve naturelle du Bomelet

Le rapport de l'exercice 2017 du Lonature mentionne avoir fait appel aux conseils de Claude Mayor, spécialiste des batraciens à Pro Natura Vaud. Lors d'une première visite en mars, il a trouvé les étangs en bon état et a suggéré que les gros travaux d'enlèvement des algues et autres végétaux immergés soit entrepris plutôt en automne. Les membres du Lonature ont donc décidé de planifier désormais la journée d'entretien à fin octobre-début novembre. La matinée d'entretien du printemps permet d'effectuer d'autres tâches.

Le 4 février 2017, une canne Colvert et ses deux prétendants sont venus au Bomelet en reconnaissance. Le samedi 3 mars, les bénévoles sont venus entreprendre les démarches d'entretien habituelles et le 3^{ème} tronçonneur offert par la commune a été mis en place. A cette occasion, des écrevisses ont été découvertes. Les prédateurs, notamment le héron cendré, ont été présents durant toute l'année. En automne, une mire permettant de suivre les variations de niveaux de l'étang no 2 a été mise en place.



A l'occasion de la fête de la nature le 20 mai, 43 personnes, dont 13 enfants, ont été accueillis sur le thème « qui mange quoi ». Le 30 mai, ce sont les Aînés qui ont pu découvrir le site du Bomelet. Enfin, le 30 juin, la volée de « prime sup » de 1967, sur invitation de Lisette Vonnez, est venue (re)découvrir cet endroit.

Au niveau des observations, les membres du Lonature ont relevé la présence de sangliers, venus se baigner dans un des étangs, ainsi que de la grande aigrette et de la grive mauvis.

En juin, en raison de fortes températures, un câble de ligne à haute tension s'est distendu suffisamment pour déclencher un arc électrique provoquant l'éclatement du tronçonneur d'un orme qui poussait à proximité. Le déboisement des plantes de grande taille situées sous cette ligne a alors été immédiatement commandé et cela a permis de récupérer des plaquettes de bois haché pour recouvrir le cheminement des berges des étangs.

Le 30 juillet, une autre surprise attendait les visiteurs des étangs. Une pollution du Flon, depuis Bremblens a été provoquée par des travaux de peinture. A noter qu'en cas de constat d'une telle pollution, il faut impérativement le signaler au garde-pêche de la région.



Forêts communales

Début 2018, nous concrétiserons la signature des actes de rachats de certaines parcelles à des propriétaires privés. L'acquisition de patrimoine forestier permettra sans aucun doute une gestion plus efficiente de la forêt, laquelle est avant tout destinée à être un lieu de détente et de loisirs.

Quant à M. Furer, garde forestier, il a dressé le bilan suivant de la période écoulée :

« Les tempêtes Eleanor et Evi :

Ce début janvier, les tempêtes Eleanor puis Evi ont balayé la Suisse avec des rafales enregistrées dans la région jusqu'à 110-130 km/h en plaine (Lothard jusqu'à 160-180 km/h).

La région d'Apples est la plus touchée du triage. La somme des châblis se monte à l'heure actuelle à environ 2'000m³ de bois renversés. Les dégâts sont répartis en 3-4 gros foyers pour la moitié du volume et le reste est surtout épars à intervalle assez rapproché (environ 1 arbre tous les 50mètres). Les essences touchées sont notamment l'épicéa 65%, le sapin-blanc 25%, les hêtre et frêne 10%. Les peuplements avec des dégâts importants sont particulièrement les peuplements à un étage à l'image d'une futaie pure d'épicéa. Sans surprise, les peuplements étagés et mélangés ou feuillus ont montré plus de résistance avec des dégâts minimes ou épars.

Le bilan de la saison de coupe :

Comme ces dernières années, l'été passé fut relativement sec. C'est avec cette accumulation de plusieurs années relativement sèches que le bostryche typographe a pu se développer et se reproduire plus que d'ordinaire. Nous avons dû, afin de limiter la pullulation du coléoptère, effectué des exploitations forcées (châblis) en 3 à 4 interventions sur certains foyers. Le volume total de châblis exploités en 2017 se monte à environ 1'200m³, toutes causes confondues avec notamment le bostryche typographe et les coups de Joran. Or, avec une année dite "normale", le volume moyen de châblis se monte à environ 500-600 m³.

Ce début d'année fut relativement mouvementé. Entre les deux tempêtes de début janvier et les intervalles entre les précipitations limitant le débardage, nous avons dû mettre certaines priorités aux niveaux des exploitations. Ces divers imprévus et caprices de la météo nous ont contraints à reporter certaines coupes de bois aux profits des châblis et reporter certains chantiers à l'automne en raison des sols détrempés ou par manque de temps avec la fin de la période légale des exploitations le 15 avril.

Plusieurs coupes de bois, déjà abattues, reste en suspens à cause de précipitations et d'orages à intervalles rapprochés. Ces courts interstices entre deux averses ne permettent pas aux sols de ressuyer ou sécher suffisamment pour débarder tous les bois dans de bonnes conditions. Les feuillus peuvent attendre, ils ne risquent aucun dommage. Par contre, certaines coupes essentiellement résineuses vont nous obliger à forcer le débardage afin de limiter les dégâts dus aux bostryches liseré et typographe.

Concernant les coupes en suspens ou déjà en route, des dérogations seront demandées afin de les terminer dans de meilleures conditions et ainsi préserver les sols.

Les châblis des deux tempêtes sont quasiment tous exploités. La priorité a été mise sur les gros ronds comptant des volumes importants et ce qui était facilement mécanisable au processeur. Reste encore, ces prochaines semaines, à récolter les épars résineux afin de limiter, une fois de plus, la propagation de bostryches. Les épars feuillus avec de faible volume qui ne sont pas dangereux sont laissés à la nature, leurs coûts ne couvrant de loin pas les frais d'exploitations.

Un autre élément relatif aux conséquences de ces deux tempêtes est la replantation des grosses trouées avec les frais que cela engendre à court et moyen terme (plantation, reprise, fauchage et soins sur environ 10ans). Les plantations nécessaires seront réalisées ces prochaines semaines et cet automne.

Le marché des bois :

Pour cette saison, le marché des bois semble globalement stable (...).

Assortiments	Prix 2014	Prix 2015	Prix 2016	Prix 2017	Prix 2018
Service épicéa long B-C	100 - 105 chf	85 - 90 chf	82 - 86 chf	85 - 98 chf	90 - 105 chf
Service sapin long B-C	80 - 85 chf	65 - 70 chf	65 - 68 chf	67 - 72 chf	75-80 chf
Râperie résineuse (RR3m)	45 chf	40 chf	43 chf	43 chf	41 chf
Service hêtre B	70 - 75 chf	58 - 62 chf	58 - 62 chf	58 - 62 chf	58 - 62 chf
Bois de feu long hêtre	55 chf	55 chf	55 chf	55 chf	55 chf
Déchetage A feuillu dur	45 chf	45 chf	45 chf	45 chf	45 chf

Les dégâts aux forêts :

Concernant le bostryche typographe de l'épicéa, une dizaine de nouveaux foyers ont été relevés et assainis, en 2017. Ces derniers sont sous surveillance et seront assainis en cas d'évolution ou de développement.

Avec Eleanor et Evi, ce début d'année, la forêt a été ébranlée. Certains arbres encore sur pieds mais affaiblis seront la cible du scolyte. L'année 2018, sera sûrement une année avec des conditions favorables au développement du bostryche. Un volume de châblis important est à prévoir pour cet été et cet automne. Évidemment, sous réserve d'un été à nouveau sec et chaud.

La chalarose du frêne continue sa progression et sera de plus en plus visible dans nos paysages. Nous continuons d'observer et essayons de conserver les individus qui semblent résistants à ce champignon. Cependant, de gros problèmes de sécurité dus au dépérissement de cette essence vont commencer à apparaître ces prochaines années. En particulier le long des routes, chemins, infrastructures, habitations, etc...

En 2017, une intervention ciblée a été réalisée le long des routes cantonales du triage afin d'éliminer les individus les plus menaçants. Ce genre d'intervention sera de plus en plus fréquent à l'avenir. »

Cimetièrre

Un état sanitaire du tilleul a été dressé dans le courant de l'année 2017. Le remplacement des haubans qui soutiennent ses lourdes branches est prévu en 2018.

Voirie

Projet de voirie intercommunale

Au printemps 2017, la commune de Romanel-sur-Morges nous a approchés afin d'échanger autour d'un éventuel projet de voirie intercommunale. Cette proposition faisait suite au départ annoncé de leur unique employé de voirie.

Intéressée par cette possibilité, la Municipalité a pris contact avec d'autres communes de la région, susceptibles de vouloir s'associer à la réflexion. Finalement, ce projet s'est révélé quelque peu prématuré notamment au vu des contraintes temporelles imposées par le départ de l'employé de Romanel-sur-Morges. La Municipalité a donc décidé en juin 2017 d'y renoncer provisoirement.

Une réflexion plus approfondie pourrait reprendre éventuellement lorsque la situation du personnel de la voirie sera stabilisée.

Déchèterie « En Chaumet »

Deux collaborateurs de la voirie ont été malades durant plusieurs mois. Cette situation a nécessité de prendre des mesures pour continuer à assurer l'ouverture de la déchèterie selon les horaires habituels et reprendre, au pied levé, certaines tâches. Cela a été possible grâce à l'engagement du personnel de voirie et au soutien de l'entreprise Goutte Récupération qui s'est arrangée pour mettre du personnel qualifié à notre disposition. Ils sont ici chaleureusement remerciés.

Les ambassadeurs du tri ont continué de soutenir le travail de la voirie en intervenant chaque samedi pour accueillir, guider et renseigner les utilisateurs.

Traitement des déchets

Sept procédures disciplinaires ont été ouvertes ; quatre amendes et un avertissement ont été prononcés à l'encontre des contrevenants.

Deux contrevenants n'ont pas pu être identifiés.

Les principaux déchets traités se répartissent ainsi :



Type de déchets	Unité	Destination	2017	2016	2015
Encombrants incinérables	Tonne	Valorsa	-	-	1.63
		Goutte	53.12	54.94	49.14
Verre	Tonne	Vetropack	141.42	148.56	128.2
Ordures	Tonne	Valorsa	253.31	253.42	242.5

Valorsa

Communes	Habitants au 31.12.2005	Nombre d'action 800.- pour 20 habitants jusqu'à	Nombre d'action 2400.- pour 60 habitants dès	Capital par commune	En %
Lonay	2'210	55	19	SFr. 89'600	1.32
Totaux	164'705	3'443	1'594	SFr. 6'580'000	
Nombre d'actions aux communes			5'037		
Nombre d'actions total			5'220		
Actions propriété de Valorsa SA		19	183	SFr. 220'000	3.24
Capital social				SFr. 6'800'000	100.22

Depuis 1969, la société VALORSA, située à Penthaz, a reçu le mandat au travers d'une convention d'aider aux communes à gérer leurs déchets.

Comme pour 101 communes comptant 198'000 habitants situées entre l'Ouest lausannois et la Vallée-de-Joux, Lonay dispose ainsi d'un appui technique et administratif pour trouver les meilleures solutions possibles afin d'éliminer les déchets en respectant la législation.

Suite au changement de législature, le Conseil d'administration a été renouvelé en 2017. Sa nouvelle composition est la suivante :

- Jean-Daniel Luthi de Bussigny, Président, représentant de l'Ouest Lausannois
- Bernard Rochat de Les Charbonnières, vice-Président, représentant du Jura-Nord vaudois
- Patricia Zurcher de Renens, représentante de l'Ouest Lausannois
- Patrick Agassis de Mont-la-Ville, représentant de Morges
- Philippe Besson de Penthaz, représentant du Gros-de-Vaud
- Pierre Bruni de Bercher, représentant du Gros-de-Vaud
- Bernard Ebener de Cossonay, représentant de Morges
- Frédéric Gabriel de Lonay, représentant de Morges
- Pierre Hämmerli de Cheseaux-sur-Lausanne, représentant de Lausanne

Le périmètre VALORSA collabore avec la DGE et les 8 autres entités vaudoises en charge des déchets. Les Présidents des Conseils d'administration et les Directeurs se rencontrent plusieurs fois par année afin de coordonner leurs actions et trouver les meilleures solutions, tant au niveau des coûts que de la stratégie de gestion des déchets.

Nous avons reçu de nombreuses informations au courant de l'année et a pu profiter des conseils avertis de l'équipe de Valorsa qui compte 5 collaborateurs administratifs et 10 collaborateurs gestionnaires de déchets. La surveillance des sacs taxés, les analyse et projets de déchetteries ainsi que les autopsies des poubelles font partie de ces prestations gratuites pour les communes parties au périmètre de gestion des déchets.

VALORSA a participé aux comptoirs régionaux de Cossonay et d'Echallens avec un stand traitant de la problématique de la qualité du compost. Ces deux événements ont permis d'aller à la rencontre de la population et de partager d'une façon conviviale sur le thème des déchets urbains.

Sur la thématique de la gestion des déchets, les objets en fibrociment amiantés ont fait l'objet d'une grande opération au printemps (opération ORADEM). VALORSA a été particulièrement active dans l'information et l'organisation de cette journée cantonale. Le « Coup de balai » printanier a permis de récolter une partie des vieux bacs à fleurs, dalles et autres tuiles ou plaques datant d'avant 1992 et contenant de l'amiante. La collecte a été un vrai succès.

Sur les quelque 170 tonnes de déchets amiantés récoltés dans le canton dans le cadre de cette opération, 740 kg l'ont été à Lonay.

L'action avait été précédée d'un cours afin d'accompagner les responsables de déchetterie dans leur rôle et la collecte de ce déchet particulier.

Des sacs permettant de transporter de manière sécurisée les objets amiantés sont à votre disposition à notre déchetterie et des informations utiles peuvent être obtenues sur le site www.vd.ch/amiante.

		2017 en tonnes facturées par Valorsa	2017 Destination	2017 Valorisation
Incinérables	Ordures ménagères	23'236	TRIDEL	Chaleur/électricité
	Déchets encombrants	2'189	TRIDEL	Chaleur/électricité
	Déchets industriels	7'216	TRIDEL	Chaleur/électricité
	Boues d'épuration	6'908	Incinérateur de Vidy Incinérateur de SAIDF	Chaleur
Recyclables	Papier	4'815	1/3 Carton en papeterie européenne, 2/3 papier en papeterie suisse et française	Carton/papier recyclé
	Verre	4'352	40% chez Vetropack, 60% en verrerie européenne	Bouteilles en verre
	Déchets végétaux	1'589	Agriculteurs autour de Penthaz	Compost
	OREA, appareils électriques	346	Centre de démontage et de recyclage SENS/SWICO	Métaux bruts/incinération
	Déchets spéciaux des ménages	253	CRIDEC	Traitement physico-chimique/incinération
	Déchets carnés	1'108	GZM	Energie
	Information	Municipalité & Tout public	Séance d'information sur le financement des déchets 2 jours de cours pour responsables de déchetterie Cours pour l'action Amiante Demi-journée de formation pour les aides en déchetterie.	2 comptoirs régionaux (15 jours)

TEXAID

Extrait du rapport de Texaid :

Retour sur l'année passée

Nous nous réjouissons particulièrement d'être parvenus à réduire nettement nos valeurs de gaz à effet de serre grâce à des mesures ciblées. Les données collectées par Swiss Climate montrent que TEXAID produit 22 % de CO₂ en moins par tonne de textiles usagés collectée (par rapport à l'année de référence 2013).

Il convient notamment de noter que TEXAID a pu démontrer, lors de l'assemblée générale qui s'est tenue en juin 2017, sa grande utilité au plan caritatif et social. Les versements aux œuvres d'entraide parties prenantes et à de nombreuses organisations locales et nationales d'utilité publique ses sont élevés à 7.2 millions de francs. Les œuvres d'entraide et les organisations consacrent ces fonds à un grand nombre de projets en Suisse et à l'étranger.

Des informations relatives aux innovations, aux événements marquants ainsi qu'aux activités chez TEXAID sont régulièrement publiées par le biais de communiqués de presse et également éditées dans notre newsletter à laquelle vous pouvez vous abonner via notre site internet si vous le souhaitez.

Quantités collectées en 2017

Nous avons le plaisir de vous communiquer ci-après les quantités collectées dans votre secteur.

Collecte de vêtements usagés en 2017 (conteneur) à Lonay : 22'513 kg

Collecte de vêtements usagés en 2017 (rue) dans le canton de Vaud : 17'343 kg

Section IV : Police – Transports publics – Service du feu – Informatique – Police des constructions, salubrité & retrait des clôtures

M. Yves Borremans

Appréciation générale

En 2017, les MBC (TPM) ont amélioré les différentes lignes afin de mieux répondre aux attentes des usagers. Les études du réseau 2030 se sont poursuivies et la création d'une structure « projet 2030 » se mettra en place en 2018 pour identifier les besoins de ce futur réseau.

Comme les autres années, la sécurité communale a été un sujet important. La continuité de la baisse de la criminalité dans notre commune en 2017 récompense les efforts fournis par les différents acteurs (Police cantonale, Police population, ASP et Juggers Sécurité).

Le préavis passé pour le renouvellement de l'informatique communale nous a permis de lancer ce chantier important qui aboutira en 2018 par la modernisation des outils pour le personnel de l'administration ainsi que pour les habitants.

La réorganisation du SIS Morget s'est poursuivie en 2017 pour aboutir en fin d'année par la décision de supprimer les DAP des casernes de Morges, Denges et St-Prex. La mise en application de ces modifications se concrétisera au 1^{er} janvier 2019.

Principaux dossiers traités

Les principaux sujets traités en 2017 ont été :

- TPM, amélioration de la desserte et réseau 2030
- Sécurité, amélioration continue et modification de la convention avec les ASP
- Informatique communale, remplacement des outils de gestion
- Aménagement du territoire, Lonay Sud et projet de modification du RPGA

Transports publics

Les MBC ont fait l'acquisition d'un système de gestion en temps réel de leurs véhicules ce qui a permis d'améliorer, d'une part, la tenue des horaires et, d'autre part, les correspondances entre les lignes des TPM.

La ligne 701 a été scindée en 2 lignes, la 701 et la 704. La 701 qui relie la gare de Morges à l'arrêt Bourdonette (M1) et la 704 part de la gare de Morges pour desservir le village d'Echichens. Cette modification de ligne a permis d'intégrer des bus articulés à la ligne 701 afin de répondre à l'augmentation de fréquentation de cette ligne.

La ligne 702 a vu sa cadence augmenter en journée en passant au quart d'heure. En heures de pointe, le matin et le soir, la cadence est de 10 minutes.

La ligne 705, quant à elle, passe à la cadence de 30 minutes en journée et à 15 minutes aux heures de pointes du matin et du soir.

La desserte de l'arrêt Lonay Parc par la ligne régionale 735 a été améliorée, les bus y passent toute la journée et non plus le matin et en fin de journée comme les années précédentes.

PERSPECTIVES D'ACTION

Modification du RPGA

Poursuite de la modernisation de l'informatique communale

Amélioration de la desserte communale

Statistiques de l'évolution de la fréquentation des lignes 702 et 705

Le nombre de voyageurs est désormais comptabilisé de manière globale ; les MBC ne distinguent plus l'aller du retour, raison pour laquelle la statistique ci-dessous ne comporte que les totaux.

Voyageurs/an	TOTAL						
<u>Ligne</u>	2012	2013	2014	2015	2016	2017	% 16-17
702	1'050'114	1'160'541	1'156'189	1'166'035	1'183'752	1'200'884	1.4%
705	151'427	228'496	236'977	271'611	351'309	371'666	5.7%
	1'201'541	1'389'037	1'393'166	1'438'614	1'535'061	1'572'550	2.4%

Police

Vandalisme

Douze actes de vandalisme ont été recensés en 2017 (contre 4 en 2016). Il s'agit notamment de graffitis sur des arrêts de bus et dans le parking souterrain de la Poste 10. De plus, un luminaire a été endommagé sans que l'auteur du dégât ne soit connu (chemin du Motty).

Malgré la présence régulière de la société Jüggers Sécurité SA à proximité des bâtiments communaux, cela ne suffit pas à arrêter complètement les actes de vandalisme, les tournées s'effectuant durant les week-ends. La police cantonale continue ses tournées sur le territoire, notamment avec la présence régulière de son poste mobile.

Les auteurs des faits étant pour la plupart inconnus, il n'est pas possible d'obtenir un remboursement des frais inhérents au nettoyage des graffitis ou à la réparation des biens endommagés.

Répartition des coûts de la sécurité

Les différents acteurs en charge de la sécurité à Lonay se répartissent de la manière suivante :

Qui	Missions	Périodes	Lieux	Frais 2017
Police Cantonale	Ensemble des tâches liées à la sécurité prévues par la loi (LOPV)	365j/365j 24h/24h	L'ensemble du territoire communal	414'925 <i>(393'390 en 2016)</i>
Assistant de sécurité Préverenges	Stationnement, patrouilles, enquêtes naturalisations, écoles.	Lu au Ve de 08h00 à 17h00. Occasionnellement le week-end et les nuits	L'ensemble du territoire communal	40'311 <i>(47'309 en 2016)</i>
Juggers sécurité SA	Surveillance des bâtiments et biens communaux	Nuits de jeudi à dimanche. Occasionnellement, horaires aléatoires	Tous les bâtiments et terrains communaux	24'774 <i>(20'558 en 2016)</i>
Population de Lonay Police population	Diffuser les messages de prévention. Signaler à la police tous délits. Entraide entre voisins lors d'absences.	365j/365j 24h/24h	L'ensemble du territoire communal	

Police-population

Le constat est toujours positif. Les informations de la Police à la population se font directement.

Le poste mobile est intervenu 8 fois sur le territoire de Lonay.

Commission de police

La commission est composée d'un président, M. Yves Borremans, Conseiller municipal, et de deux membres qui sont Mme Elisabeth Morerod, Conseillère municipale, et M. Philippe Guillemin, Syndic. Sa principale mission consiste à officier comme organe de recours contre les décisions d'amendes d'ordre.

La commission s'est réunie à 4 reprises en 2017 pour traiter 52 cas.

Criminalité

Globalement, les statistiques de la Police cantonale vaudoise font ressortir une diminution du nombre de délits commis sur notre Commune (diminution d'env. 37% des événements signalés entre 2016 – 477 événements – et **2017 – 296 événements**).

Loi / Infractions, y.c. tentatives	2017	2016	2015	2014	2013	2012
Atteinte à la vie et intégrité corporelle (CP art. 111-136)	7	6	2	4	5	7
Vol, y.c. d'importance minimum (sans vol de véhicule) (CP art. 139/172)	25	36	28	53	50	65
dont vol par effraction	12	8	12	36	26	45
Dommages à la propriété sans vol (CP art. 144)	11	14	20	7	8	11
Dommages à la propriété lors de vol	14	14	14	41	30	45
Violation de domicile lors de vol (CP art. 186)	1	13	15	38	33	51
Loi sur les stupéfiants (LStup)	6	12	18	7	6	11

Vidéosurveillance

En fin d'année, un préavis portant sur l'approbation d'un nouveau règlement relatif à l'utilisation de caméras de vidéosurveillance dissuasive a été approuvé par le Conseil communal.

La Municipalité s'est ainsi dotée d'une base légale lui permettant, si nécessaire, de demander l'installation de caméras pour protéger certains bâtiments ou espaces publics d'actes malveillants.

Chiens

Au 31 décembre 2017, 146 chiens (133 en 2016) sont inscrits à la Commune de Lonay.

Denrées alimentaires & contrôles sanitaires

L'eau de la piscine du Domaine de la Gracieuse est régulièrement analysée. Elle est conforme aux prescriptions légales.

Service du feu

SIS Morget

Le rapport complet du SIS Morget peut être consulté sous <http://www.sismorget.ch/z/wp-content/uploads/2018/02/Rapport-gestion-2017.pdf>.

L'OI de Denges

L'OI Denges est formé d'une section DPS de catégorie B qui intervient seule pour les sinistres relevant de sa catégorie ou en commun avec le DPS – F de l'OI Morges pour les cas plus conséquents, voire du corps de pompiers professionnels de Lausanne (SPSL) en fonction de l'événement.

Une section DAP Z complète l'effectif de l'OI Denges. Ce DAP est mobilisé lorsqu'il faut des bras supplémentaires pour mener à bien une mission/intervention.

La zone d'intervention principale de l'OI Denges est composée des territoires des communes de Denges, Echandens et Lonay. Ils interviennent également, épisodiquement, en renfort à l'extérieur de ces 3 communes.

L'OI Denges est organisé comme suit :

Chef OI :	Cap Luc Giezendanner
Chef DPS :	Plt Angelo Convertini
Chef DAP :	Cap Luc Giezendanner
Chef Matériel :	Sgt-Chef Sébastien Reymond
Resp Chauffeurs	Plt Angelo Convertini
ARI :	Sgtl Mickaël Michel
Manifestations :	Sgt Sébastien Reymond

Bien que toujours préoccupant, l'effectif de l'OI Denges se renforce un peu. Début 2017 ce sont 5 sapeurs qui ont rejoint, après leur année de formation, le DAP de Denges. 1 caporal et un sapeur venant d'autre SIDS ont rejoint l'équipe au printemps.

Durant l'année 2017, il y a eu 5 exercices de compagnie (DPS + DAP) et 2 exercices de DPS seul, tous précédés de cours de cadres pour les préparer. Divers objectifs locaux ont été pris pour cibles afin d'entraîner les intervenants à travailler dans divers endroits du territoire.

Les thèmes de ces exercices ont été choisis en accord avec les missions dévolues à l'OI Denges, comme par exemple :

- Les réseaux hydrauliques, pompes et transport d'eau.
- Les feux de voitures.
- Les pollutions, etc.

Les intervenants ont également commencé à se former aux interventions ABC (Atomiques, Bactériologiques et Chimiques) dont les premières phases leur seront bientôt dévolues.

Divers mandats ont été effectués en 2017, principalement pour des manifestations locales. La plus marquante est la manifestation du 1^{er} Août (sécurité des feux patriotiques et d'artifices dans les trois communes de Lonay, Echandens et Denges).

L'OI Denges est intervenu 29 fois cette année (pour rappel : 2012 : 39 interventions, 2013 : 27 interventions, 2014 : 38 interventions, 41 interventions pour 2015 et 28 pour 2016).

Localités	Denges	Echandens	Lonay	Autre	Total 2017	2016	2015
Feux	0	2	3		5	10	15
Inondations	0	0	6		6	7	15
Odeurs suspectes / Gaz	0	0	1		1	1	4
Pollutions	0	3	1		4	2	3
Alarmes automatiques	3	1	0		4	2	3
Désincarcérations	0	0	1		1	1	1
Aide sanitaire	1	0	1		2	4	0
Divers	2	2	2		6	1	0
Total	6	8	15	0	29	28	41
2016	4	15	7	2	28		
2015	10	13	17	1	41		

Après 5 ans de fonctionnement, l'Etat-Major a proposé au comité directeur des modifications importantes au niveau hiérarchique dans le but d'améliorer et de clarifier les responsabilités et également pour se mettre en conformité avec l'art. 10 de la loi sur les SDIS (LSDIS). Le comité directeur a donné son accord afin d'appliquer une première série de mesures au 1er janvier 2018. Elles comportent surtout la fusion des 2 états-majors et la suppression des postes de chefs d'organes d'intervention (OI) et de leurs états-majors. Ces postes seront remplacés par les chefs de sections de Détachements de Premiers Secours (DPS) et des détachements d'Appui (DAP). Les chefs OI des casernes de Denges, Morges et Saint-Prex deviennent chefs DAP de leur caserne respective.

Les suppressions des DAP des casernes de Denges, Morges et Saint-Prex sont agendées au 1er janvier 2019, l'année 2018 permettra d'analyser la situation des sapeurs-pompiers concernés.

Police des constructions

Dans le domaine de la construction, l'activité se caractérise par une diminution des demandes de permis de construire avec et sans enquête publique. La Municipalité a traité 24 demandes (contre 29 en 2016) dont 14 enquêtes publiques et 10 demandes de dispenses d'enquête publique.

La commission de salubrité s'est réunie à 2 reprises et a contrôlé 7 constructions.

Chantiers privés

Les travaux de création de 34 appartements sur la parcelle n° 419, entre le Chemin de la Poste et le Chemin du Motty, ont débuté au printemps 2016. Sur ce chantier privé, un malheureux événement s'est produit suite à la mise en place d'ancrages pour la pose de palplanches durant la nuit du 19 juillet 2016, provoquant l'effondrement d'une partie du Chemin de la Poste. Cela a fortement retardé la reconstruction du chemin, qui n'a pas pu s'effectuer avant le mois d'octobre 2017. Ce sujet est détaillé en pages 44 et 45 du présent rapport, sous le chapitre « Route ».

Un autre projet privé, de 32 appartements, situé sur la parcelle voisine n° 420, a reçu un permis de construire en 2016. Les travaux ont débutés à la fin de l'année 2017 par la phase de terrassement.

Ces 66 nouveaux appartements, situés au centre du village, vont augmenter de manière assez conséquente la population de notre Commune. Ces projets s'inscrivent dans la continuité du développement de notre commune prévu dans l'actuel PGA.

Les études pour le renouvellement du PGA et de son règlement (RPGA) se sont poursuivies en 2017 pour aboutir par la présentation d'un préavis en 2018.

Développement durable

La Municipalité a mandaté la société Solen2 pour établir un bilan énergétique sur son territoire dans le but de trouver des solutions pour économiser de l'énergie, à court, moyen et long terme. Les résultats de cette étude ont été remis à la Municipalité en avril 2017. Les projets importants en cours, ont mobilisé les ressources de l'administration ce qui a pour conséquence de reporter le traitement de cet important dossier au 2ème semestre de 2018 voir au début 2019.

Informatique

La réflexion sur le changement de système de gestion des données communales s'est poursuivie en 2017. Elle a abouti en fin d'année à l'octroi d'un crédit de fr. 180'500.- pour le financement de la modernisation de l'informatique communale. Concrètement, ce projet sera mis en œuvre en 2018 et nécessitera un fort engagement du personnel puisqu'il porte principalement sur les programmes de gestion du contrôle de l'habitant et de la comptabilité.

L'éventuelle mise en place d'une cyberadministration sera examinée quant à elle en 2018 avec probablement mise en œuvre en 2019. Ce projet est en cours d'étude, notamment avec le soutien d'une commission consultative nommée par le Conseil communal, le but était de le coupler avec le projet de modernisation du site Internet dans une optique de visibilité et accessibilité accrue pour les usagers.

Section V : Routes et signalisation – Canalisations – Epuration – PCI – Eclairage Public

M. Jean-Charles Détraz

Appréciation générale

Année chargée, augmentation du nombre d'heures consacrées aux différents dossiers, « Lonay-sud » entre autres.

Principaux dossiers traités

Les principaux sujets traités en 2017 ont été :

- Projet Lonay-Sud (requalification RC 80)
- Effondrement du Chemin de La Poste
- Construction de la canalisation de la Ria

Routes & épuration

Route cantonale 80

Dans le cadre de la Route de Denges, dite RC 80, une étude de requalification a été lancée par Région Morges il y a plusieurs années. Cette route cantonale revêt une importance capitale pour Lonay, puisqu'elle sert de porte d'entrée à l'Est de la Commune. De même, une requalification est nécessaire car il s'agit de la colonne vertébrale du futur quartier En Carouge, ainsi que d'un axe principal qui relie le secteur de Bussigny-Crissier à Morges. La nouvelle jonction autoroutière d'Ecublens va fortement influencer et augmenter la charge de trafic, puisque les bassins de vie Lonay, Aclens, Bremblens, Echichens se dirigeront très probablement sur cet axe pour aller prendre l'autoroute à la nouvelle Jonction, plutôt qu'à Morges comme c'est le cas actuellement.

Cette requalification faisant encore l'objet d'un certain nombre de discussions entre le Canton, la Région et les Communes voisines (Denges et Echandens). Le dossier a malheureusement peu évolué en 2017 ; il est à noter qu'il est, à présent, entre les mains du Canton et de Région Morges.

La Municipalité a réussi à négocier avec le Canton un passage pour piétons, qui a permis de sécuriser de manière optimale le carrefour devant le magasin Landi.

Reconstruction du Chemin de la Poste

Lors des travaux de création de 34 appartements sur la parcelle n° 419, entre le Chemin de la Poste et le Chemin du Motty, une partie du Chemin de la Poste s'est effondrée. Un mois plus tard, un passage provisoire pour piétons a été créé sur demande la Commune.

Par la suite, la direction des travaux a fait tout son possible pour remédier à cette situation, ce qui s'est avéré extrêmement difficile en raison des l'instabilité du terrain. Le remise en état du Chemin a été réalisée durant les vacances scolaires d'octobre 2017, afin d'éviter de bloquer le passage des écoliers.

PERSPECTIVES D'ACTION

Réalisation du nouveau
PGA

Poursuite de l'étude
relative au Chemin des
Vignes

Maintenance et
amélioration du réseau
routier

Amélioration du réseau
d'évacuation des eaux
claires

Poursuite du contrôle du
réseau séparatif privé

Elimination des derniers
éclairages au mercure

Reconstruction du Chemin
de la Poste

L'avancement des travaux, notamment la création des murs de soutènements du futur parking souterrain, a permis depuis une bonne stabilisation de la route.

En 2018 un préavis permettra de remettre en état ce chemin de manière définitive.

Chemin des Vignes

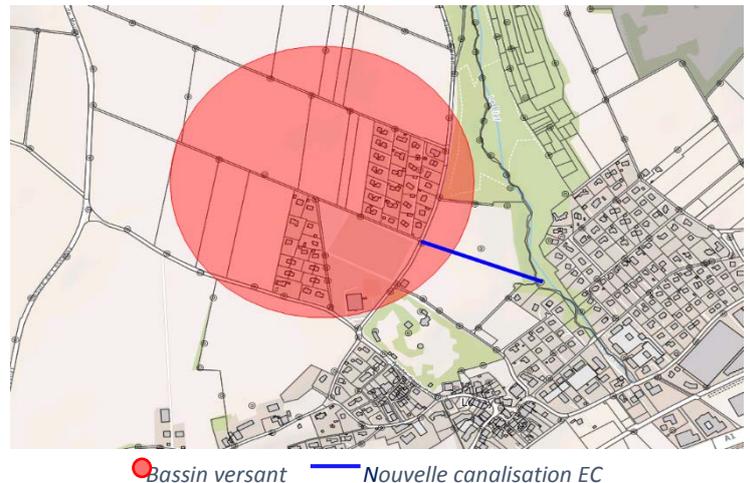
Suite à la mise à l'enquête de novembre 2013, 5 oppositions ont été traitées dans le courant de l'année 2014 et 4 d'entre elles ont été retirées en 2014, la 5^{ème} en 2015.

La suite des travaux d'étude et de réalisation de ce tronçon a donc repris en 2015 et se poursuivra dans les années à venir. Le dossier reprendra en 2018 avec la signature des servitudes de passage qui termineront l'aspect administratif et juridique de ce dossier.

Canalisations & épuration

La Ria

Au printemps 2017, les travaux de construction d'une canalisation d'évacuation d'eaux claires du bassin versant ont été réalisés en un temps record. Ces travaux ont permis de régulariser les débits en cas de fortes pluies, évitant ainsi des risques d'inondation chez les privés. Cette canalisation a un diamètre de 500 mm et vient soulager la canalisation existante de 300 mm qui a été maintenue.



Mise en conformité des installations privées et communales

Les contrôles de l'évacuation des eaux claires et usées des privés se poursuivent afin de terminer la mise à jour du dossier. A ce jour, nous pouvons estimer qu'environ 85% des canalisations ont été contrôlées. Des passages de caméras sont également réalisés sur le réseau communal afin d'en contrôler l'état.

ERM

Le rapport de gestion de l'ERM est disponible sous www.erm-step.ch ; il relate en détails les différentes activités de l'ERM durant l'année.

MM. Michel Borböen et Jean-Charles Détraz représentent la commune aux assemblées.

Eclairage public

Un décompte des derniers candélabres au mercure a été établi. Le montant de leur remplacement est prévu au budget. Les travaux seront réalisés en 2018 ; ils concernent principalement l'avenue de Morges et le chemin de Montaux.

Protection civile District de Morges

Le rapport de gestion du lieutenant-colonel Dumarthey est intégralement retranscrit ci-dessous.

Rapport d'activités 2017

Dans un contexte sécuritaire confronté d'année en année à de nouveaux défis, nous avons le devoir de nous adapter aux contraintes qui nous sont imposées sur le plan international, national et régional. Pour notre Canton, et plus particulièrement pour notre District, il n'est pas toujours évident de mesurer l'impact sur nos existences d'un événement qui se produit à l'extérieur de nos frontières. La Protection Civile doit continuer à s'adapter et à relever les défis de l'avenir en pleine conscience d'être une partie prenante légitime du système sécuritaire Suisse.

« Le changement est la loi de la vie humaine, il ne faut pas en avoir peur, » disait Jacques Chirac.

C'est ainsi que la réforme de la Protection Civile Vaudoise « AGILE », débutée en 2007, aura abouti fin 2017 avec la mise en place du District voisin du Jura-nord-Vaudois et un petit délai supplémentaire sera nécessaire sur 2018 pour la mise en place du dernier District d'Oron-Lavaux.

Dans cet environnement, le Bataillon de la Protection Civile du District de Morges, fort de 735 miliciens et professionnels, est la réponse adaptée aux défis sécuritaires que nous devons relever. C'est aux côtés de nos partenaires, sapeurs-pompiers, police, santé publique et service technique, que nous évoluons et préparons ensemble la réponse adaptée aux menaces de demain.

Je suis fier de commander, depuis 2 ans, un bataillon dynamique dont la raison d'être est la milice. Cette milice qui remplit, avec honneur et fidélité, chaque année, les missions qui lui sont confiées. C'est grâce à vous, chers officiers, sous-officiers et soldats, que je peux voir l'avenir avec sérénité et confiance. Je suis convaincu que nous saurons ensemble répondre présent avec volontarisme quoi qu'il arrive. Dans cette dynamique du changement, notre nouvelle Caserne de Saint-Prex nous donne pleine satisfaction et répond

parfaitement aux besoins d'une Protection Civile moderne.

Il me plaît également de souligner que cette autonomie et cette crédibilité ne pourraient s'établir sans le soutien des autorités politiques de notre District. Que ce soit les 62 délégués de notre assemblée régionale, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel Lüthi, ou les 7 membres du Comité de direction, sous la présidence de Monsieur Philippe Guillemain, j'ai pu, en tout temps, compter sur un soutien actif et une disponibilité exemplaire.

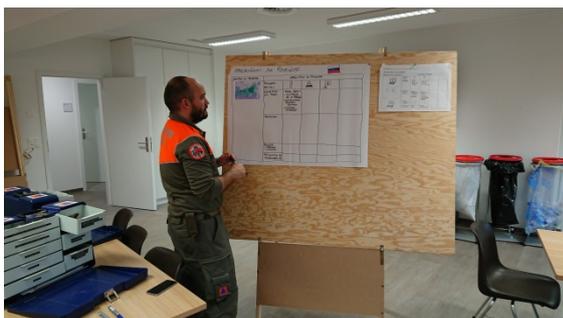
« Se donner les moyens d'avoir une Protection Civile efficiente tout en maîtrisant les coûts » cette volonté de mes autorités est aujourd'hui devenue adage dans notre organisation.

Notre bataillon a relevé avec succès les nombreux défis de l'année 2017 que je décrirai, tout à l'heure, par prestation de compagnie. En guise d'introduction, j'aimerais relever quelques événements marquants de l'année passée.

A commencer par notre engagement au profit de la visite du chef d'état de la République de Chine où nous étions responsables du ravitaillement des forces de sécurité, puis notre participation, en collaboration avec l'ORPC de Nyon, à la sécurité de la course Romande Énergie Run et pour finir, notre engagement pour un délestage d'autoroute suite à l'accident d'un camion, le lundi 23 octobre, et qui aura provoqué un bouchon historique sur le réseau routier Vaudois.

Etat-major

Notre Etat-major de bataillon a fait service au mois de novembre au profit d'un cours de formation basé sur la résolution systématique de problème. En parallèle à notre formation, quelques membres de notre Etat-major ont été engagés au profit d'un exercice de l'Etat-Major Cantonal de Conduite (EMCC) à Gollion.



Compagnie 1 (FIR)

Notre compagnie 1 (FIR) a été engagée au mois d'août pour un cours au profit des nouveaux incorporés de notre bataillon. Depuis maintenant 4 ans, tout astreint sortant de l'école de formation de base (EFB) donnée par la Division PCi du Service de la Sécurité Civile et Militaire (SSCM) est appelé à faire service dans un cours organisé par notre compagnie FIR. Le but de cette démarche est d'identifier les astreints ayant des compétences de cadre, de spécialiste ou étant motivé et compétent pour rejoindre notre compagnie FIR de première intervention et mobilisable en une heure. L'engagement a principalement été orienté sur la connaissance du matériel.

Cet engagement nous a permis d'identifier et recruter 12 astreints qui ont rejoint la compagnie FIR. Nous avons également testé durant ce cours les candidats de la CP FIR à une école de cadres et c'est 5 futurs sous-officiers et 1 officier qui ont pleinement rempli les critères d'avancement et pourront ainsi partir faire une école de cadre en 2018.

Le cours de répétition de la compagnie 1 au complet s'est déroulé durant une semaine au mois de juin. Les astreints de la FIR ont revu l'engagement des équipements et moyens de sauvetage avec un exercice sur la thématique de l'Epizootie en déploiement sur le terrain.



Des barrages de désinfection pour les véhicules ont ainsi été montés et exploités à Lonay. Cette mise en pratique fut riche en enseignement et nous aura permis d'améliorer notre matériel et la formation de nos astreints dans le domaine de l'Epizootie.

Trois exercices en soirée avec un effectif d'environ 30 personnes, et provenant de tous les services de notre compagnie, auront testé notre capacité à l'intervention. Encadré et noté par des arbitres provenant de notre Etat-major, l'exercice qui avait pour thématique la chute d'une grue sur un collège et le sauvetage des personnes y étant bloqués, aura été riche d'enseignement.



Compagnie 2

La compagnie 2 a été dissoute et les astreints la composant, formés dans l'aide à la conduite (AIC), incorporés dans les différentes compagnies FAR du bataillon. Ceci nous permet de disposer par compagnie d'un détachement compétent dans les missions de suivi de la situation et de télématique. Les sections NBC (nucléaire, biologique et chimique) et PBC (Protection des biens culturels), restent constituées et actives en attendant une future

réorganisation des bataillons de la Protection Civile Vaudoise.

L'ensemble des astreints AIC a été engagé le 1^{er} février pour l'essai des alarmes fédérales. Les 69 sirènes fixes de notre district et nos 24 sirènes mobiles ont été testées avec le résultat suivant :

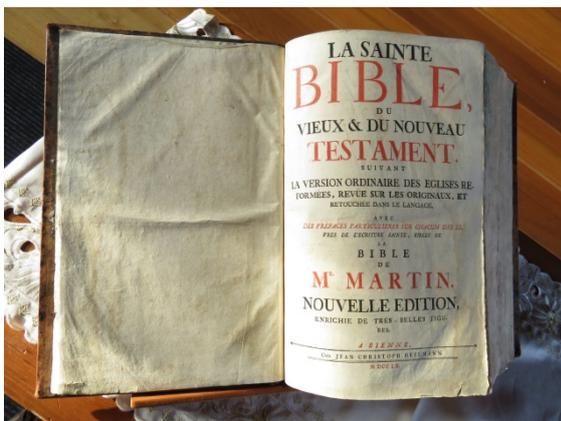
Sirènes fixes fonctionnelles : 65 sur 69

Sirènes mobiles fonctionnelles : 26 sur 26.

Les problèmes rencontrés ont été identifiés et maîtrisés rapidement après les essais.

Un détachement a également travaillé de manière intensive à la révision des fiches d'engagement des parcours pour les alarmes mobiles permettant d'alarmer les zones d'habitation non couvertes par le réseau de sirènes fixes ainsi que le contrôle des listes téléphoniques pour l'alarme des maisons ou fermes isolées.

Notre section de la PBC a été engagée 2 semaines. Le premier cours au mois de mai a été consacré à la suite du recensement des biens culturels de la commune d'Aubonne et au recensement des communes de Féchy, Gimel et Montherod.



Le second cours au mois de novembre a été consacré au musée militaire vaudois du château de Morges. En collaboration avec la conservatrice du musée, Madame Adelaïde

Zeyer, notre section PBC a débuté la réalisation des fiches d'évacuation des objets présentés dans le musée. Ces fiches doivent permettre aux sapeurs-pompiers d'évacuer, dans les meilleures conditions possibles, les objets du musée en cas de sinistre. En parallèle, nous avons également travaillé sur les communes de Buchillon et d'Allaman.

Compagnie 3

Les pionniers et l'AIC de la compagnie 3 ont fait un cours de répétition exclusivement orienté sur la révision de l'utilisation des équipements et moyens de sauvetage avec un rappel particulier sur l'Epizootie. Le service d'assistance de la compagnie a été formé à la prise en charge de personnes handicapées par la Fondation Lavigny avec une mise en pratique.



Un exercice d'engagement appelé « EVACO » a permis à la compagnie ainsi qu'à nos spécialistes NBC d'être mis en situation, testés et notés par des arbitres provenant de notre Etat-major. Une évacuation d'une école avec la prise en charge de 25 enfants et 12 adultes a été riche d'enseignement pour notre bataillon.

Compagnie 4

Les pionniers de la compagnie 4 ont fait un cours de répétition exclusivement orienté sur la révision de l'utilisation des équipements et moyens de sauvetage et ils auront été engagés, en parallèle à la formation, sur les chantiers suivants :

- Réfection du sentier de la «Truite» de Lully-Tolochenaz ;
- Démontage d'une halle à Féchy ;
- Construction d'un couvert pour l'exposition d'anciennes motopompes à St-Prex.

Le service d'assistance de la compagnie a été engagé au profit du Contrôle Périodique des Abris (CPA) et à la création et numérisation des 3235 dossiers d'abris de notre District. Cette procédure est nécessaire avant les contrôles physiques des abris par commune.



Compagnie 5

Les pionniers et l'AIC de la compagnie 5 ont suivi un cours de répétition exclusivement orienté sur la révision de l'utilisation des équipements et moyens de sauvetage et ils auront été engagés, en parallèle à la formation, sur les chantiers suivants :

- Construction d'une passerelle à Colombier;
- Réfection d'un chemin communal à Cottens;

Le service d'assistance de la compagnie a poursuivi les activités de la compagnie 4 dans le domaine du CPA pour la création et numérisation des 3282 dossiers d'abris.



Compagnie 6

Les astreints de la compagnie 6 ont fait un cours de répétition exclusivement orienté sur la révision de l'utilisation des équipements et moyens de sauvetage avec une orientation principale sur la gestion du trafic et l'Épizootie. Ceci en parallèle à notre engagement en appui de l'ORPC du District de Nyon pour la course de notre championne Léa Sprunger, Romande Energie Run (RER).



Cette course qui a lieu chaque année en septembre, entre Nyon et Allaman, aura permis une collaboration exemplaire entre nos deux régions et ceci pour la plus grande satisfaction du comité d'organisation.

Compagnie 7

Les pionniers et l'AIC ont orienté le cours de répétition sur la révision de l'utilisation des équipements et moyens de sauvetage et ils auront été engagés, en parallèle à la formation, sur les chantiers suivants :

- Démolition de la scène de la halle communale de Mont-la-Ville ;
- Réfection du sentier supérieur d'accès à la Tine de Conflens.



Le service d'assistance de la compagnie a été formé à la prise en charge de personnes handicapées par la Fondation Lavigny avec une mise en pratique.

Equipe presse

Notre équipe presse a été engagée à chaque cours de répétition du bataillon afin de rédiger des reportages qui ont alimenté notre site internet visible sur www.pci-district-morges.ch et notre page Facebook nommée « Protection Civile du District de Morges ». Je vous invite à aller voir ces pages sur le web.

Logistique

Nos spécialistes Logistique ont fait un travail exemplaire sur l'ensemble de notre territoire pour la suite de la réorganisation du matériel et des équipements suite à notre déménagement dans notre caserne de Saint-Prex et au profit de l'entretien de nos constructions. Une équipe de cuisine a également été engagée en mars afin de ravitailler à Saint-Prex l'école de base des Sapeurs-Pompiers. Nous avons ainsi servi 171 repas durant 2 jours.

Revue du SIS Morget



A l'occasion de la revue du SIS Morget à Apples le samedi 24 juin, nous avons tenu un stand d'information et de promotion de la Protection Civile avec l'appui du détachement cantonal qui s'était déplacé avec le véhicule de commandement.

Opération VEJ (Visite Etat Janvier)

Notre ORPC a reçu comme mission d'effectuer le ravitaillement des forces de sécurité mobilisée pour la visite du chef d'état de la République de Chine, M. Xi Jinping, du 17 au 18 janvier. Nous avons aménagé, dans la rotonde de Bellerive à Ouchy, dans une tente construite sur le parking devant la rotonde et dans le garage Mercedes derrière le Beau Rivage Palace, des centres de distribution de nourriture. Nous avons servi 1888 repas, préparés par le traiteur Fine fourchette, et confectionné 301 déjeuners et 2512 lunches.



Délestage d'autoroute

Le lundi 23 octobre, nous avons été alarmés, avec l'ORPC de Nyon, par la Police Cantonale avec comme mission un délestage d'autoroute entre les sorties d'Aubonne et de Rolle, direction Genève, suite à un accident impliquant un camion. Onze hommes de la FIR ont répondu présent à l'alarme et ont tenu avec exemplarité les postes sur des points routiers stratégiques de notre District jusqu'aux frontières du District de Nyon où les astreints de notre région voisine prenaient le relais.



Instruction de base – Cours de Cadre – Cours de perfect.

Dans le cadre des collaborations entre le SSCM, l'OFPP et notre région pour les écoles de formation de base, les cours de cadres et les cours de perfectionnement, voici ci-dessous le nombre d'astreints instruits.

Ecole de formation de base :

*Collaborateurs EM : 7 sdt
Assistance : 11 sdt
Appui : 16 sdt
Logistique : 1 sdt*

Cours de cadres / perfect / PG :

Participants : 29

Nombre de jours de service dédiés à la formation :

Instruction - CR de la Région

Participants : 1'373

Nombre de jours de service : 3'324

Effectif du bataillon : 735

Objectifs 2017

Alarme Pager :

Atteindre un taux de réponse de 50 %.

Objectif Atteint avec 80 % de réponse à l'essai d'alarme.

Formation et Instruction :

Bataillon :

Contrôler la bonne application du règlement sur le port de la tenue PCi 2015 et améliorer le

port de la tenue PCi 2000 en bannissant entre autre les vêtements civils ;

Mettre l'accent sur la connaissance et l'application des prescriptions de sécurité ;

Augmenter la formation du bataillon dans le domaine de l'Epizootie de 20% à 60% de l'effectif.

Planifier les 100% d'ici à 2019 avec un concept de maintien des connaissances.

L'ensemble de ces objectifs ont été atteints.

Objectifs 2018

Alarme :

Maintenir la connaissance du fonctionnement de l'alarme et des devoirs y étant liés par les astreints de notre bataillon.

Formation et Instruction :

Bataillon :

Introduction du nouveau matériel cantonal ;

Augmenter la formation du bataillon dans le domaine de l'Epizootie de 60% à 80% de l'effectif.

Planifier les 100% d'ici à 2019 avec un concept de maintien des connaissances.

Commandement état-major et compagnies

Télématique :

Le capitaine Ayhan Sahin de Denges, ayant terminé ses obligations de servir, a été remplacé au 1^{er} janvier à l'EM, par le lieutenant Julien Lagona de Morges.

Suivi de situation :

Poste occupé à l'EM par le capitaine Eric Zbinden de Morges.

NBC :

Poste occupé à l'EM par le capitaine Andrea Tasinato de Gimel.

PBC :

Poste occupé à l'EM par le capitaine Eric Zahnd de Lonay.

Presse et Communication :

Poste occupé à l'EM par le premier-lieutenant Florian Magnin de Gimel.

Assistance :

Poste occupé à l'EM par le capitaine Alain Gilliéron d'Etoy.

Logistique :

Poste occupé à l'EM par le capitaine Steve Barbezat de Bière.

Officier d'EM :

capitaine Alain Delaloye de l'Isle.

CP 1 FIR :

Compagnie commandée par le lieutenant Olivier Failletaz de Lussery-Villars. La suppléance est assurée par le premier-lieutenant Emilien Häberli de Bière

CP 2 EM :

Dissoute

CP 3 :

Sera dissoute en 2018

CP 4 :

Compagnie commandée par le capitaine Grégory Maître de Griez.

CP 5 :

Compagnie commandée par le capitaine Daniel Ruchat de Préverenges.

CP 6 :

Compagnie commandée par le capitaine Damien Baumgartner de Gimel.

CP 7 :

Compagnie commandée par le capitaine Daniel Gaudin de Grancy.

Dispositions pénales :

Tant qu'il y aura des hommes, il y aura des infractions !

Malheureusement, nous devons chaque année avertir ou dénoncer des astreints qui ne respectent pas la procédure en matière de livret de service ou de convocation.

Lorsqu'un astreint ne fait pas parvenir son livret de service à l'office dans les délais, et après trois avertissements, nous transmettons son dossier pour dénonciation à la Préfecture.

Lors d'une première absence à un cours de répétition, nous adressons un courrier d'avertissement.

Lors de la deuxième absence, nous transmettons le dossier au SSCM pour dénonciation au Procureur général du canton de Vaud.

Avertissements : 25

Dénonciations : 8

Saint-Prex, le 12 janvier 2018

lt-col Dumartheray Marc

Commandant Bataillon
ORPC de Morges

Distribution :

Comité de direction	7 ex
Communes	62 ex
Etat-major	20 ex
Cdt PCi VD	1 ex
Préfecture	1 ex
Office régional PCi	1 ex

Conclusions générales

La Municipalité a l'avantage de vous présenter son rapport de gestion et ses comptes dans deux fascicules séparés ce qui devrait en faciliter la lecture.

Elle remercie toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs des différents services ainsi que les Conseillères et Conseillers communaux pour le travail accompli ensemble en 2017.

Décisions

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous prie, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

Le Conseil communal de Lonay

vu le préavis no 06/2018, rapport de la Municipalité au Conseil communal sur sa gestion pendant l'année 2017,

vu le rapport de la Commission de gestion,

attendu que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide

1. d'approuver le rapport de gestion 2017 de la Municipalité,
2. de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2017.

Ainsi adopté par la Municipalité dans sa séance du 14 mai 2018 pour être soumis au Conseil Communal.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic :

La Secrétaire municipale :

P. Guillemin

C. Carrara

Lonay, le 7 mai 2018

Index des abréviations

AFP	Attestation fédérale de formation professionnelle
AJEMA	Réseau d'accueil de jour des enfants de la région Morges-Aubonne
AMICUS	Nouvelle banque de données de chiens (depuis 2016) – remplace ANIS
ARASMAC	Association Régionale pour l'Action Sociale Morges-Aubonne-Cossonay
ARCAM	Association de la région Cossonay Aubonne Morges
ASP	Assistant de sécurité publique
AVASAD	Association Vaudoise d'Aide et de Soins à Domicile
CDD / CDI	Contrat de durée déterminée / contrat de durée indéterminée
CoDir	Comité directeur
CP	Code pénal suisse
DAP	Détachement d'appui (groupe de sapeurs-pompiers au bénéfice d'une formation de base)
DGE	Direction générale de l'environnement (Service cantonal)
DPS	Détachement de Premier Secours (unité de première intervention du SIS Morget)
ECA	Etablissement d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels du Canton de Vaud
EPSP	Etablissement primaire et secondaire Préverengues et environs
EPT	Equivalent Emploi Plein Temps
ERM	Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la région morgienne
FAJE	Fondation pour l'Accueil de Jour des Enfants
HarmoS	Accord intercantonal sur l'harmonisation scolaire de la scolarité obligatoire
LAT	Loi sur l'aménagement du territoire du 22 juin 1979, modifiée en 2015
LDCV	Loi sur le droit de cité vaudois
LStup	Loi fédérale sur les stupéfiants
MBC	Transports de la région Morges-Bière-Cossonay
OAJE	Office pour l'Accueil de Jour des Enfants (service cantonal)
OI	Organe d'intervention (du SIS)
ORPC	Organisation régionale de la Protection civile
PCi	Protection civile, District de Morges
PET	Programme d'emploi temporaire
PGA	Plan général d'affectation
PPA	Plan partiel d'affectation
RPGA	Règlement du plan général d'affectation
SCRIS	Service cantonal de recherche et d'information statistique
SIS	Service incendie et secours
STEP	Station d'épuration Morges (ERM)
STREL	Station de relevage (pompes intermédiaires avant STEP)
UAPE	Unité d'Accueil Pour Ecoliers
UCV	Union des Communes vaudoises